

# RAPPORT D'ÉVALUATION

Regroupement des CPE de la Montérégie

Mars 2024



**LUDOVIC DECORET**

CONSULTANT EN ÉVALUATION DE PROGRAMME

Avec la collaboration de Judith Gaudet, consultante en Évaluation et Impact et clarté stratégique

# Table des matières

Liste des tableaux .....	4
Liste des figures .....	4
Liste des abréviations .....	4
<b>A. Résumé exécutif</b>	<b>5</b>
Quels étaient les objectifs du projet? .....	6
Quelles ont été les principales activités? .....	6
Quels ont été les principaux changements de pratique? .....	6
Qu'en est-il des changements concernant les infrastructures? .....	7
Quels ont été les principaux défis? .....	7
Quoi retenir? .....	7
Schéma des principaux effets observés dans le projet. ....	8
<b>Faits saillants</b>	<b>10</b>
Soutenir et consolider les changements de pratique du personnel éducateur dans les soins, l'aménagement et le soutien au développement global des tout-petits dans un contexte extérieur ...	10
Assurer la mise en œuvre d'une cour et des infrastructures qui rend facile et agréable son utilisation par le personnel éducateur et les enfants en tout temps .....	10
Accroître la conscientisation face à l'importance d'un environnement extérieur de qualité pour le bien-être, la santé et le développement optimal des jeunes citoyens auprès des collaborateurs clés .....	11
Étapes idéales pour accompagner les changements des environnements humains et physiques .....	11
<b>B. Rapport détaillé</b>	<b>12</b>
<b>Introduction</b>	<b>13</b>
<b>1. Précisions sur le déploiement du projet</b>	<b>14</b>
Utilisation de l'approche piklérienne .....	14
CPE ayant participé au projet pilote .....	14
Contexte de la COVID-19 .....	15
Théorie de changement et planification .....	15
<b>2. Approche, objets d'évaluation et méthodes</b>	<b>16</b>
Approche et objets d'évaluation .....	16
Méthodes de collecte et d'analyse de données .....	17
Projet de recherche sur les effets auprès des enfants et des éducatrices .....	18
Limites de cette évaluation .....	19

<b>3. Soutenir et consolider les changements de pratique du personnel éducateur dans les soins, l'aménagement et le soutien au développement global des tout-petits dans un contexte extérieur</b>	<b>20</b>
Réalisation de 3 ateliers de formation .....	20
Changements de pratique dans le quotidien des CPE.....	24
Implication des parents .....	26
Apport de l'évaluation .....	27
Production de mobilier adapté aux 0-2 ans .....	27
Conditions gagnantes et défis.....	28
Faits saillants.....	29
<b>4. Assurer la mise en œuvre d'une cour et des infrastructures qui rendent facile et agréable leur utilisation par le personnel éducateur et les enfants en tout temps</b>	<b>30</b>
Atelier de création d'esquisses.....	30
À la recherche d'entrepreneurs.....	32
Autres démarches liées aux travaux .....	33
Conditions gagnantes et défis.....	34
Faits saillants.....	35
<b>5. Accroître la conscientisation face à l'importance d'un environnement extérieur de qualité pour le bien-être, la santé et le développement optimal des jeunes citoyens auprès des collaborateurs clés</b>	<b>36</b>
Rédaction d'un cadre de référence .....	36
Conscientisation d'un large public par de la documentation et des présentations .....	37
Poursuite du projet en 2024-2025.....	37
Conditions gagnantes et défis.....	38
Faits saillants.....	38
<b>Conclusion</b>	<b>39</b>
<b>Annexe I: Retour sur la théorie de changement</b>	<b>40</b>

## Liste des tableaux

Tableau 1: Vue d'ensemble des CPE participants .....	14
Tableau 2: Approches en évaluation .....	16
Tableau 3: Objets d'évaluation et équipes responsables.....	16
Tableau 5: Matériels pédagogiques et contenus des ateliers .....	20
Tableau 6: Mobilier produit .....	27
Tableau 7: Autres démarches liées aux travaux.....	33
Tableau 8: Organisations présentes sur le comité de rédaction du cadre de référence .....	36

## Liste des figures

Figure 1: Satisfaction concernant les ateliers de formation .....	21
Figure 2: Atteinte des objectifs de l'atelier 1 (N=47) .....	21
Figure 3: Atteinte des objectifs de l'atelier 2 (N=41) .....	22
Figure 4: Atteinte des objectifs de l'atelier 3 (N=45).....	22

## Liste des abréviations

CPE: Centre de la Petite Enfance

MEQ: Ministère de l'Éducation du Québec

MF: Ministère de la Famille

MSSS: Ministère de la Santé et des Services sociaux

OPS 2.0: Outdoor Play Strategy 2.0 - stratégie de jeu en plein air 2.0

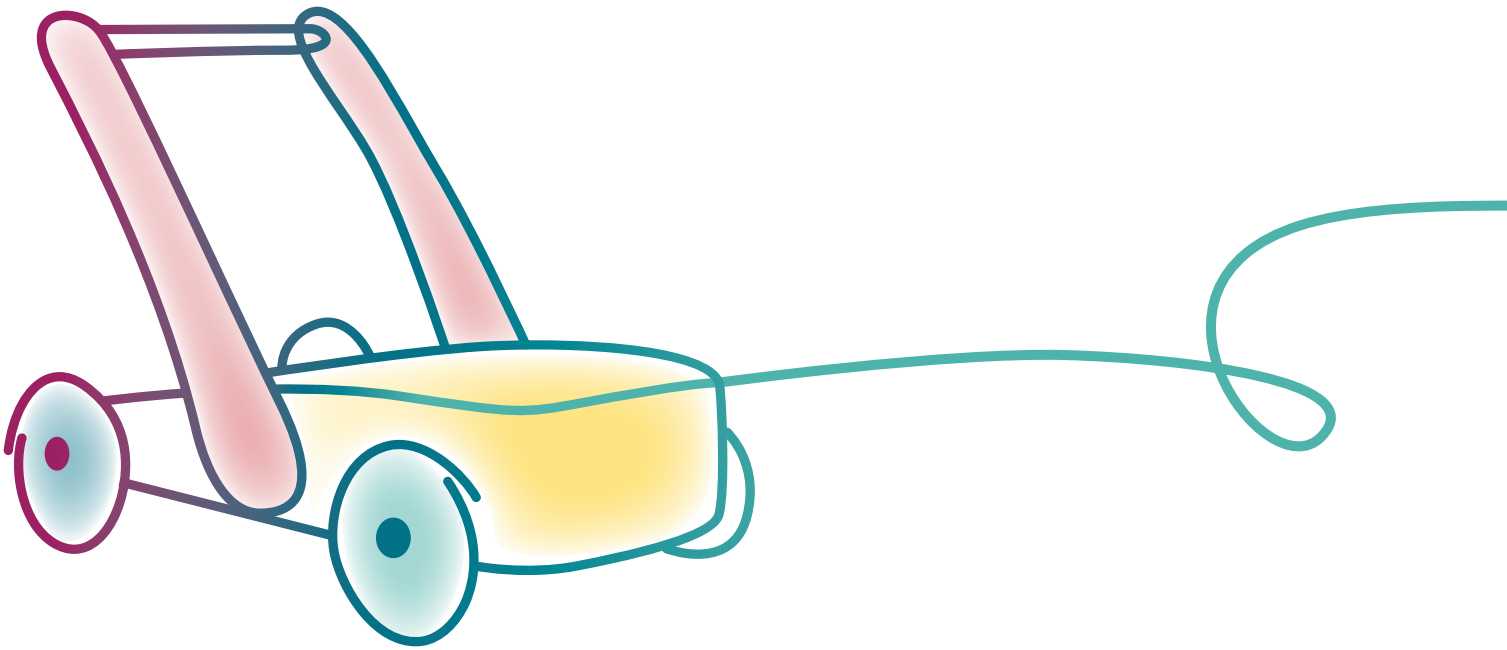
PTOME: Poupons et trottineurs ouverts sur le monde extérieur

RCPEM: Regroupement des Centres de la Petite Enfance de la Montérégie

TIR-SHV: Table intersectorielle régionale en saines habitudes de vie

UQAM: Université du Québec à Montréal

# A. Résumé exécutif



# Résumé exécutif

## Quels étaient les objectifs du projet ?

Le projet *Poupons et Trottoirs ouverts sur le monde extérieur* a pour objectif de changer les pratiques des équipes des CPE afin de permettre aux enfants de 0 à 2 ans de se développer de manière optimale en évoluant au grand air. Pour cela, le projet vise à permettre à l'ensemble du personnel des CPE d'accroître leur engagement face à l'importance de vivre au grand air et de renforcer leurs pratiques éducatives.

## Quelles ont été les principales activités ?

De 2021 à 2024, le projet a permis d'expérimenter la transformation des environnements humains (changement de pratique) et physiques (aménagement des bâtiments et des cours extérieures). Le déploiement était assumé par le Regroupement des CPE de la Montérégie (RCPEM), qui s'est inspiré de l'approche développée par la Dr Emmi Pikler en Hongrie. L'accompagnement de trois CPE pilotes a permis de tester des activités de formations, de transfert de connaissances et d'amorcer des travaux de rénovation des cours et des infrastructures de ces CPE pilotes. Une chargée de projet experte du contenu et du contexte des CPE a accompagné ces sites pilotes tout au long de la mise en œuvre.

Une évaluation a été réalisée, tout au long du projet, pour favoriser son amélioration continue. Plusieurs méthodes de collecte de données quantitatives et qualitatives ont été utilisées pour recueillir des informations auprès des personnes suivantes : chargée de projet du RCPEM; équipes de CPE; parents; collaborateurs et collaboratrices (ébénistes, architectes, etc.). Des documents intermédiaires synthétisant les résultats de l'évaluation ont été présentés à la chargée de projet et aux directions de CPE. Ces rencontres ont permis aux parties prenantes de prendre un pas de recul sur les avancées du projet et en ajuster le déroulement.

En 2024, de la documentation sera disponible (documentaire, site Internet, etc.) et des présentations auront lieu afin de partager le projet. Ce sera l'occasion d'accroître la conscientisation de l'importance de l'adaptation des environnements humains et physiques auprès des collaborateurs clés des CPE (ministères, organisations nationales, architectes, etc.).

## Quels ont été les principaux changements de pratique ?

Concernant la transformation des environnements humains, le souhait était que les équipes de CPE soient mieux outillées pour multiplier les expériences de vie des 0-2 ans dans un contexte extérieur. Pour chaque CPE, le RCPEM a organisé 3 ateliers de formations, ouverts aux éducatrices 0-2 ans, aux autres éducatrices et aux directions. Voici les principaux changements observés:

- Lors des ateliers, les équipes des CPE ont découvert de nouvelles manières de permettre aux enfants de dormir, manger et jouer à l'extérieur;
- À la suite des ateliers, elles semblent mieux comprendre comment adapter les soins au développement des enfants. Les équipes semblent souhaiter davantage aller à l'extérieur;
- Grâce à des discussions dans les équipes de CPE, un soutien de la part des directions et un suivi continu de la chargée de projet, les éducatrices-poupons ont pu réorganiser l'horaire, certaines étapes de la routine quotidienne et utiliser du matériel adapté pour réaliser des soins à l'extérieur. L'aménagement des cours et terrasses a été modifié;
- Les parents ont contribué, en prêtant du matériel aux CPE pour faciliter les activités extérieures;
- Selon les directions de CPE, les éducatrices ont augmenté le temps passé à l'extérieur avec les 0-2 ans, en particulier pour les siestes et les repas;
- Les éducatrices semblent être davantage sensibles aux obstacles présents dans la cour, aux avantages d'une terrasse et des infrastructures mieux aménagées pour aller facilement à l'extérieur avec les 0-2 ans.

En complément, du mobilier spécifique à l'approche Pikler (table à langer, matériel moteur, etc.) a été créé par l'organisme *Le boulot vers...* À l'été 2024, les guides d'utilisation seront prêts et tous les CPE du Canada pourront se les procurer avec l'achat du mobilier et du matériel de motricité. Ce mobilier a la particularité d'être pensé pour respecter autant les besoins et l'autonomie des enfants que ceux des adultes.

## Qu'en est-il des changements concernant les infrastructures ?

Un quatrième atelier a permis aux équipes de « rêver » leur CPE idéal. Grâce aux acquis des ateliers précédents, les équipes ont dessiné leurs installations et infrastructures facilitant la vie à l'extérieur. Une architecte paysagiste a produit les plans d'aménagement (dessins, plans et rendus en 3D), qui ont été validés par les équipes des CPE.

Les travaux de rénovation ou de constructions des cours et infrastructures se sont révélés complexes à mettre en place, pour plusieurs raisons :

- Trouver des entrepreneurs disponibles et aptes à réaliser de tels travaux fut plus difficile que prévu, par manque de disponibilité tant au niveau de ces derniers qu'une main-d'œuvre à l'interne pouvant soutenir les démarches et le changement de pratique important;
- Les plans de l'architecte-paysagiste n'étaient pas adaptés à la réalisation de travaux abordables, il a donc fallu travailler pour y apporter des modifications ;
- L'obtention des autorisations et des financements nécessaires a demandé plus de temps que prévu. En particulier, le ministère de la Famille s'est montré peu favorable au financement des terrasses, afin de réduire les coûts qu'il investit dans les infrastructures des bâtiments de CPE.

Les CPE s'attendent à réaliser les travaux à l'été 2024, grâce à un financement interne ou de subventions indirectement reliées à ce type de travaux. Les CPE souhaitant réaliser de telles rénovations pourraient s'attendre à des délais similaires.

## Quels ont été les principaux défis ?

La COVID-19 et ses contrecoups dans les organisations (essoufflement, pénurie de main-d'œuvre, roulement de personnel) n'ont pas facilité la mise en œuvre. Le projet impliquait de nombreuses parties prenantes (équipes de CPE, architectes, ébénistes, entrepreneurs, municipalités, ministère, etc.). Un retard chez l'un a entraîné du retard pour les restes des parties impliquées.

Dans le contexte des CPE, des éducatrices quittent et d'autres arrivent régulièrement, ce qui demande de former les nouvelles recrues et de maintenir un accompagnement continu des changements de pratique.

Les changements de pratiques visés impliquent une vision du développement de l'enfant de 0-2 ans et des conditions à mettre en place pour cela. Cette vision était à développer pour toutes les autres parties prenantes impliquées et non seulement pour les équipes de CPE. Il y a donc tout un écosystème à sensibiliser, ce qui a été plus long que prévu à certains niveaux (ministère, municipalité, entrepreneurs, etc.) et demeure en cours.

## Quoi retenir ?

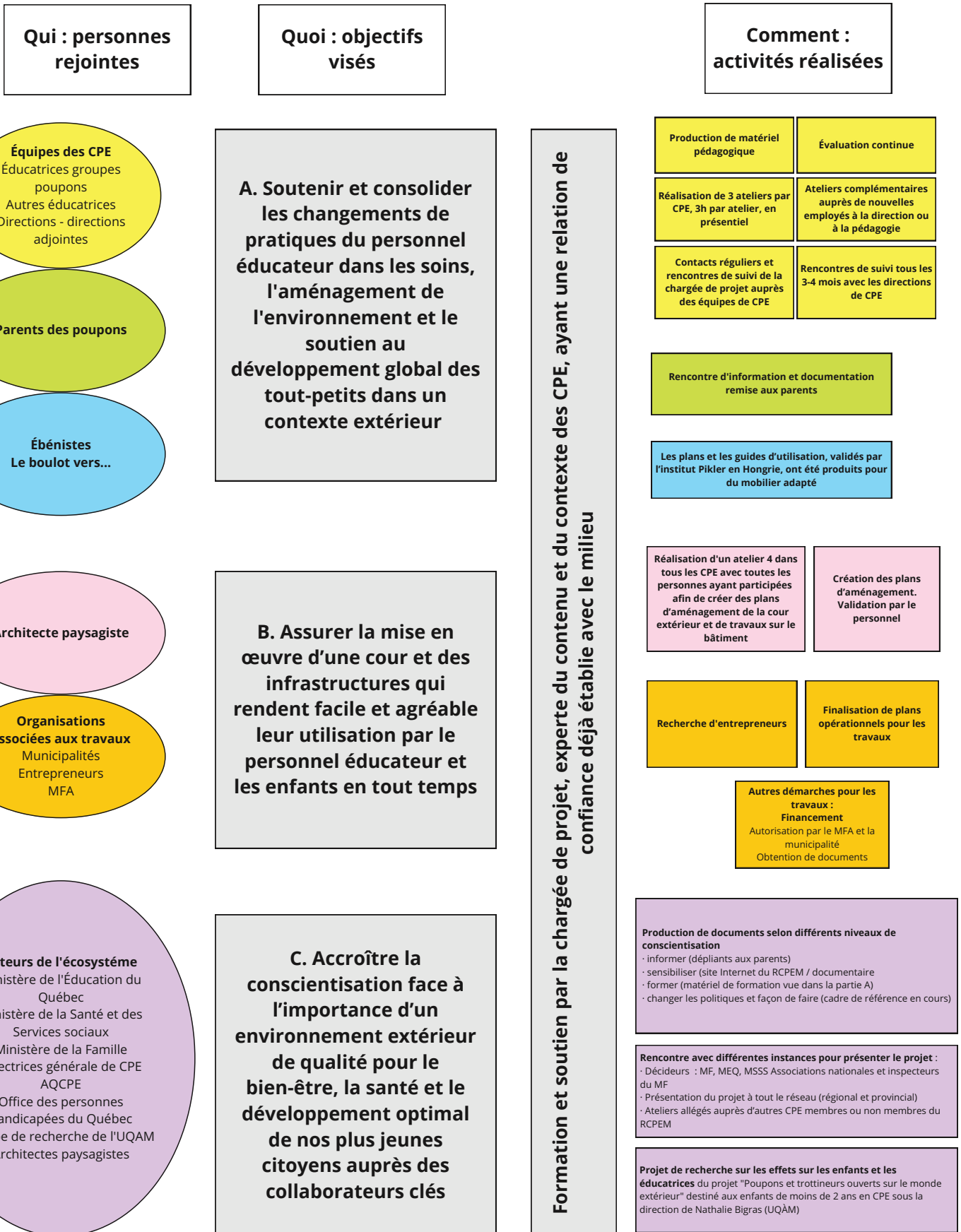
Après trois ans de mise en œuvre, le projet démontre qu'il est tout à fait possible pour les équipes des CPE d'amorcer des changements de pratiques et de mettre en place de nouveaux aménagements pour que les poupons et trottineurs puissent vivre davantage à l'extérieur et explorer leur environnement de manière autonome.

Ces changements passent par de la formation, de l'accompagnement et un support de l'ensemble de l'équipe du CPE. Les ateliers constituent un point de départ essentiel pour favoriser le changement de pratique des CPE. L'accompagnement par une ressource experte du contenu et du contexte des CPE est une autre condition importante.

Malgré toute la bonne volonté des équipes des CPE, les cours et infrastructures sont rarement conçues pour offrir un environnement physique optimal pour le développement des 0-2 ans. Sans un travail sur les infrastructures, il restera des freins aux changements de pratiques des équipes de CPE. Une modification des normes de rénovation et de construction des cours, terrasses et bâtiments, ainsi qu'une plus grande conscientisation des parties prenantes impliquées demeurent nécessaire pour permettre des changements à plusieurs niveaux.

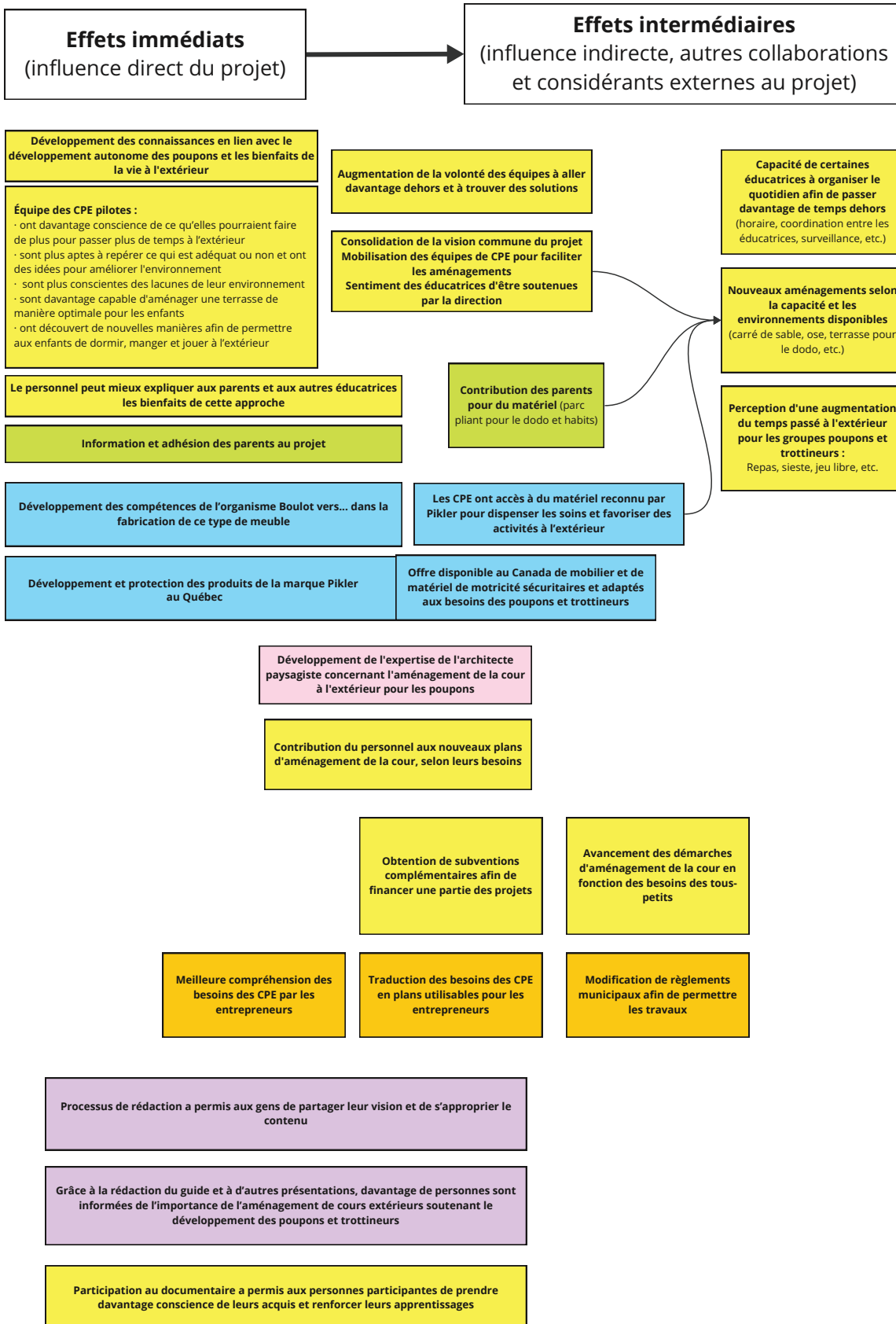
Ainsi, il serait plus facile pour les CPE d'adapter les environnements extérieurs afin améliorer les conditions de développement des poupons et des trottineurs.

# Schéma des principaux effets observés dans le projet



Formation et soutien par la chargée de projet, experte du contenu et du contexte des CPE, ayant une relation de confiance déjà établie avec le milieu





# Faits saillants

Les pages suivantes regroupent les faits saillants à retenir selon chaque objectif du projet.

## **Soutenir et consolider les changements de pratique du personnel éducateur dans les soins, l'aménagement et le soutien au développement global des tout-petits dans un contexte extérieur**

- Les ateliers sont un point de départ essentiel pour les changements de pratique. Ils permettent de sensibiliser les équipes de CPE et d'illustrer de nouvelles pratiques en lien avec le développement optimal des 0-2 ans à l'extérieur. C'est un moyen facilement répétable pour d'autres CPE;
- Que toute l'équipe du CPE participe aux ateliers (direction, direction adjointe, conseillère pédagogique, éducatrices 0-2 ans et éducatrices 3-5 ans) permet de renforcer l'adhésion de toute l'équipe et favorise la recherche commune de solutions. Les éducatrices se sentent ainsi soutenues par la direction et leurs collègues;
- À la suite des ateliers, les éducatrices comprennent davantage la pertinence et ce qu'elles pourraient faire de plus pour passer plus de temps à l'extérieur avec les enfants afin de favoriser leur développement;
- En faisant preuve de créativité, plusieurs éducatrices ont pu organiser leur quotidien pour faciliter ces moments à l'extérieur. Il est possible de mettre en place des aménagements différents avec peu de moyens. Des exemples concrets sont très utiles pour inspirer (photos, images, vidéos, visites, etc.);
- Les éducatrices ont davantage conscience des lacunes de leur environnement. Les infrastructures, non adaptées, vont rester un frein important aux changements de pratiques des éducatrices;
- Le roulement des ressources en CPE est inévitable. Pour assurer la pérennité des changements de pratiques, les directions et les conseillères pédagogiques doivent être habilitées à soutenir les équipes du CPE;
- Un organisme est maintenant habilité à produire du mobilier respectant l'approche Pikler pour l'ensemble du Canada. Le matériel sera « clé en main » grâce au guide d'utilisation fourni;
- L'accompagnement personnalisé de la part d'une ressource connaissant bien la réalité des CPE a soutenu le transfert des connaissances et le changement de pratique des CPE;

- L'accompagnement en évaluation fait partie des conditions qui ont aidé le développement du projet, en continuant le travail de clarification, de développement d'une vision commune et de réflexion collective amorcées lors des étapes de préparation du projet;
- Il serait intéressant de permettre aux CPE du Québec d'avoir un accompagnement personnalisé comme ceux des projets pilotes. Il est nécessaire de soutenir des organismes régionaux experts du contexte des CPE (soutien de proximité) pour qu'ils accompagnent ce type de changement de pratique.

## **Assurer la mise en œuvre d'une cour et des infrastructures qui rendent faciles et agréables son utilisation par le personnel éducateur et les enfants en tout temps**

- À la suite des ateliers, les CPE sont davantage outillés pour penser différemment leur cour. Cependant, comme les infrastructures n'étaient pas pensées pour cela au départ, des travaux sont nécessaires pour faciliter le changement de pratique des équipes de CPE. Les environnements physiques et humains sont interreliés. Il est difficile dans ce projet de travailler uniquement sur l'environnement humain sans revoir également l'environnement physique;
- Impliquer les équipes des CPE au début de l'élaboration des plans d'aménagement est une stratégie gagnante pour leur permettre de rêver leur cour idéale. Cependant, la participation aux ateliers de formation semble importante, pour développer les capacités des équipes de CPE à voir différemment leurs aménagements et infrastructures. Sans des exemples concrets, les équipes auraient plus de difficultés à penser différemment leur environnement;
- Réaliser des travaux devient une gestion de projet en soi, qui implique de créer des plans d'aménagement, engager des entrepreneurs en construction, obtenir des autorisations de la municipalité et du Ministère, obtenir des documents, etc. Ceci exige du temps et des efforts aux équipes de CPE;
- À toutes les étapes des travaux, il faut s'assurer de rester pratique et concret, à la fois pour les équipes du CPE et pour la réalisation des travaux. Les plans d'aménagement doivent donc fournir toutes les informations nécessaires afin que les travaux puissent être pris en charge par un entrepreneur (échelle, mesure, etc.);
- Une vision commune et une bonne synergie entre toutes les parties prenantes doivent être présentes, pour assurer que les travaux progressent tout en respectant l'esprit du projet;

- Le ministère de la Famille ne semble pas offrir les conditions idéales pour réaliser les travaux en lien avec le projet, notamment il propose d'enlever la terrasse des poupons dans les devis de construction afin de diminuer les coûts. Il s'agit pourtant d'un élément essentiel pour le développement des enfants à l'extérieur qui implique un budget équivalant de 4% à 8% du coût d'un bâtiment. Les CPE doivent financer la terrasse à même leurs fonds, et à la suite des travaux de base, ce qui s'avère être plus onéreux;
- La présence d'une ressource pour faciliter les liens entre toutes les personnes impliquées et garder la cohérence du projet est un avantage important.
- Le cadre de référence et les ateliers de formation soutiendront les CPE à intégrer certaines notions dans leurs politiques d'établissement et ainsi faciliter la mise en place de ces pratiques à long terme dans leur CPE;
- Le besoin de réaliser un plaidoyer collectif auprès du MF est encore nécessaire, pour faire reconnaître les besoins des CPE en lien avec le projet, particulièrement pour les normes des infrastructures et le financement des terrasses;
- Grâce à un financement de la table intersectorielle régionale en saines habitudes de vie de la Montérégie (TIR SHV), une vingtaine de CPE de la Montérégie pourront profiter des mêmes ateliers que les projets pilotes, ainsi que d'un début de réflexion concernant le réaménagement de leur cour. Ces CPE pourront bénéficier des apprentissages issus des projets pilotes et être conscientisés à l'importance des pratiques et de l'aménagement des cours extérieurs soutenant le développement des poupons et trottineurs.

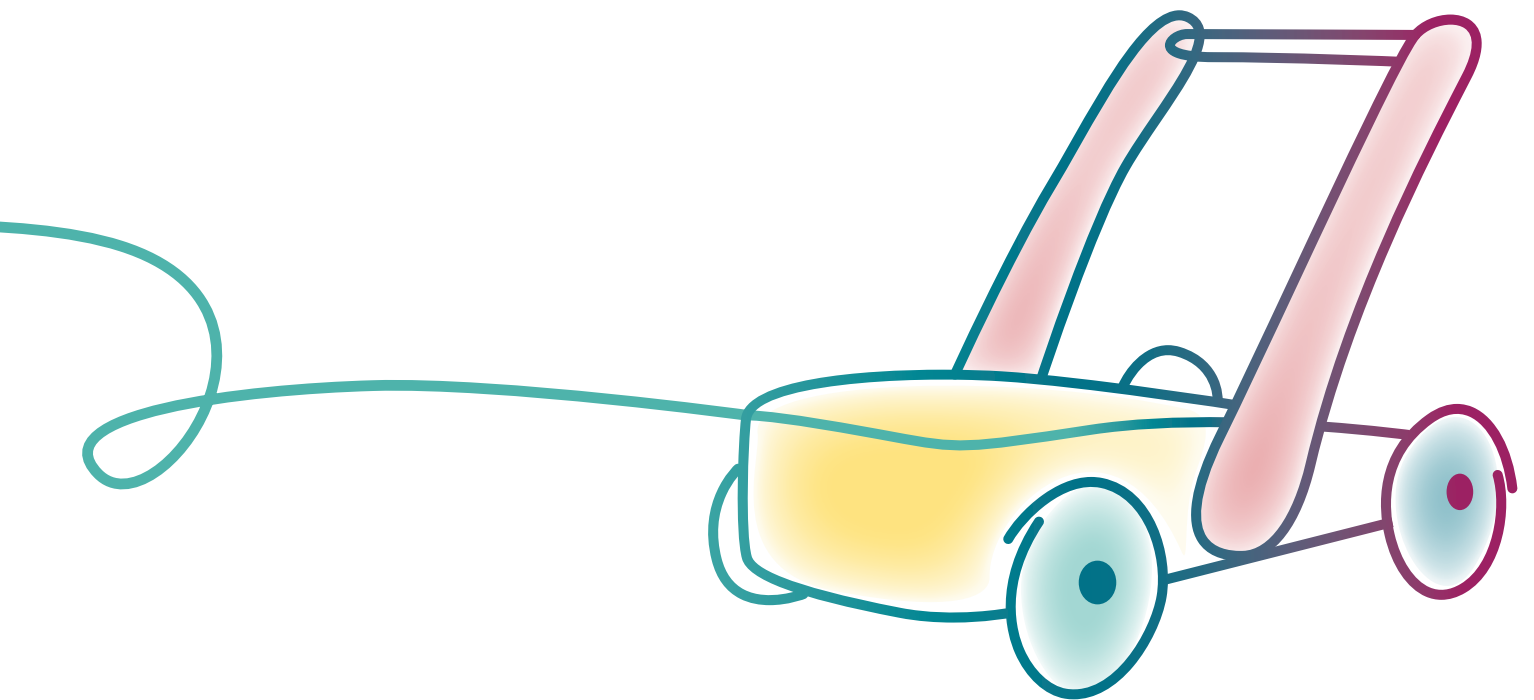
## Accroître la conscientisation face à l'importance d'un environnement extérieur de qualité pour le bien-être, la santé et le développement optimal des jeunes citoyens auprès des collaborateurs clés

- En 2024, une documentation diversifiée sera disponible pour toucher plusieurs niveaux: réseau des CPE (cadre de référence, matériel de formation), population en général (site Internet, pamphlet d'information, documentaire), scientifique (recherche de l'Équipe de Nathalie Bigras), etc.;

## Étapes idéales pour accompagner les changements des environnements humains et physiques



# B. Rapport détaillé



# Introduction

Dans le cadre de la Stratégie de jeu en plein air 2.0 (Outdoor Play Strategy 2.0: OPS 2.0) de la Fondation Lawson, le Regroupement des Centres de la Petite Enfance (CPE) de la Montérégie (RCPEM) a développé le projet « Poupons et trottineurs ouverts sur le monde extérieur: Liberté de mouvement et plein air, un bénéfice pour leur santé, leur bien-être et leur développement optimal » (PTOME).

Ce projet pilote, déployé de 2021 à 2024, a été développé afin que les enfants de 0 à 2 ans accueillis dans un CPE éprouvent du plaisir à vivre à l'extérieur et qu'ils y initient leurs propres expériences d'apprentissage. Pour cela, le projet vise à permettre à l'ensemble du personnel d'accroître leur engagement face à l'importance de vivre au grand air et de renforcer leurs pratiques éducatives dans ce contexte spécifique<sup>1</sup>.

Le RCPEM a travaillé avec trois CPE, ainsi qu'avec plusieurs collaboratrices et collaborateurs, pour développer des installations-pilotes favorisant à la fois l'amélioration des environnements humains (changement de pratique) et des environnements physiques (aménagement des bâtiments et des cours extérieures). L'impact ultime du projet est d'offrir aux enfants des environnements favorables pour se développer de manière optimale en évoluant au grand air, dans des espaces offrant de riches opportunités et d'expériences de vie multiples, adaptés à leurs besoins et à leurs habiletés.

Les CPE Bobino, Joie de Vivre et Les Contes de fées, tous les trois dans la région de la Montérégie, au Québec, ont été accompagnés par une chargée de projet du RCPEM. L'aspect pilote du projet visait à développer la pratique de ces CPE et à documenter ce qui est nécessaire en ressources et en activités pour assurer l'implantation d'espaces extérieurs adaptés aux besoins de manger, de dormir, de recevoir des soins d'hygiène et de jouer librement pour les poupons et les trottineurs accueillis en services éducatifs.

Pour cela, une évaluation a été mise en œuvre dès le début du projet en 2021, afin de documenter les activités, les effets, les conditions gagnantes et les défis autour des trois objectifs suivants :

- Soutenir et consolider les changements de pratique du personnel éducateur dans les aménagements, les soins et le soutien au développement global des tout-petits dans un contexte extérieur;
- Assurer la mise en œuvre d'une cour extérieure et des infrastructures qui rendent faciles et agréables leur utilisation par le personnel éducateur et les enfants en tout temps;
- Accroître la conscientisation face à l'importance d'un environnement extérieur de qualité pour le bien-être, la santé et le développement optimal de nos plus jeunes citoyens auprès des collaborateurs clés.

Ce rapport présente les principaux résultats de l'évaluation, en se basant sur la théorie de changement et le plan d'action établis en amont du déploiement des projets pilotes. Il s'aligne également avec la théorie de changement nationale d'OPS 2.0.

Le rapport se compose de deux parties. La section A, constitue le résumé exécutif. Elle commence par la conclusion, qui fait office de résumé exécutif, afin d'avoir accès, en une page, aux principaux résultats de cette évaluation. Un schéma illustre les principales activités et les effets observés dans le cadre du projet. La partie A présente également les principaux messages clés à retenir. La section B, le rapport détaillé, présente la méthode d'évaluation et les résultats et apprentissages selon les trois objectifs cités plus haut.

Grâce aux apprentissages issus de cette évaluation, les personnes engagées dans la réalisation du projet PTOME souhaitent que d'autres CPE pourront s'inspirer de l'expérience des installations pilotes et mettre en place des conditions gagnantes pour le développement optimal des tout-petits.

<sup>1</sup> Théorie de changement du projet, RCPEM, juin 2020.

# 1. Précisions sur le déploiement du projet

La partie suivante vise à apporter des précisions sur certains éléments du déploiement du projet. Cependant, elle n'a pas pour but de le décrire de manière exhaustive. Pour cela, d'autres documents sont accessibles (théorie de changement, plan d'action, description du projet déposé à la Fondation Lawson, etc.).

## Utilisation de l'approche piklérienne

Le projet s'appuie en partie sur les bases de l'approche développée par la DR Emmi Pikler (1902 – 1984), une pédiatre hongroise ayant travaillé, tout au long de sa carrière, sur le concept de motricité libre et d'activité autonome soutenue par des soins de qualités. Le projet PTOME, s'inscrit dans la vision de la pédagogie de Pikler «*prônant la verbalisation par les éducateur.ices de leurs actions, l'importance du jeu libre au travers d'activités spontanées auto-induites, et enfin le respect de l'activité autonome des enfants avec la confiance en leurs capacités innées*»<sup>2</sup>.

Tout au long du projet, le RCPEM a été en contact avec l'institut Pikler en Hongrie. Le RCPEM est la seule organisation autorisée à transmettre l'approche

piklérienne sur le territoire Québécois et au Canada francophone<sup>3</sup>. Plusieurs outils ont été développés dans le projet PTOME en cohérence avec cette approche, comme un tableau de suivi du développement de l'enfant ou du mobilier spécifique.

## CPE ayant participé au projet pilote

Au début du projet, 2 CPE avaient été ciblés, Bobino et Joie de vivre. Chaque CPE possède plusieurs installations, comme décrit dans le tableau plus bas. Initialement, le projet pilote visait uniquement les installations prévoyant des travaux de rénovation de leurs cours extérieures ou bâtiment, ainsi que la construction de nouvelles installations. Cependant, des délais importants étaient anticipés sur les travaux de rénovation ou de construction. Il a donc été décidé d'ouvrir la participation à toutes les installations des 2 CPE.

Au début de l'année 2023, un 3<sup>e</sup> CPE s'est ajouté : Contes de fées. Comme le CPE était en démarche pour construire une nouvelle installation, le RCPEM a proposé à la direction du CPE de s'intégrer au projet.

Tableau 1: Vue d'ensemble des CPE participants

CPE	Installations	Travaux	Renforcement des pratiques	Nbr de poupons	Nbr d'éducatrices
CPE Joie de vivre	P'tits bouts d'entrain	Réaménagement de la cour	x	15	4
	Les amis de la rivière		x	5	2
	L'envolée des papillons		x	5	2
	Le champ des rêves		x	10	4
CPE Bobino	Bobino	Agrandissement du bâtiment, ajout d'une cour poupon	x	5	2
	Téléciné		x	5	2
	Tapageur		x	10	3
	Nouvelle installation	Nouveau bâtiment	x	10	3
Les contes de fée	Contes de fée 1		x	15	4
	Contes de fée 2		x	0	0
	Nouvelle installation	Nouveau bâtiment	x	15	4

<sup>2</sup> Vert, É. (2021). Évaluation et suivi de développement du mouvement des bébés et trottineurs en centre de la petite enfance. Recension des outils et recommandation. Université du Québec à Montréal.

<sup>3</sup> Site Internet de Pikler Québec: <https://www.piklerquebec.org/formations>

## Contexte de la COVID-19

Le projet a débuté pendant la situation de crise due à la COVID-19. Toutes les étapes de démarrage ont été plus longues que prévues. Par exemple, les discussions autour des travaux ont pu commencer en septembre 2022, alors qu'il était prévu de commencer plus tôt en 2021.

Les discussions pendant les premiers ateliers furent beaucoup plus exigeantes étant données les restrictions sanitaires et moins favorables à l'échange

De plus, même si les contraintes liées à la COVID-19 ont diminué au début de l'année 2022, les organisations ont continué de rencontrer des difficultés à la suite de la pandémie. Plusieurs secteurs ont connu des difficultés de main-d'œuvre (pénurie, roulement) et d'approvisionnement (par exemple : matériaux de construction). Ce contexte explique en partie les retards. Il s'agit d'un défi majeur rencontré, en particulier en ce qui concerne les travaux de rénovations et d'infrastructures. Discussion pendant la situation

## Théorie de changement et planification

La démarche de création de la théorie de changement et de planification du projet, qui a eu lieu en 2019, en vue du financement, a été bénéfique pour la mise en œuvre. Les personnes qui ont participé à ces étapes, soient la chargée de projet du RCPEM, les deux directions des CPE pilotes ont pu développer une vision commune et s'approprier les intentions et les étapes du projet. Cela a été facilitant, autant pour le démarrage que pour l'évaluation du déploiement des sites pilotes.



Ateliers pendant les restrictions sanitaires



Ateliers post-pandémie

## 2. Approche, objets d'évaluation et méthodes

Cette section présente la démarche utilisée pour l'évaluation du projet PTOME, du printemps 2021 à l'hiver 2024.

### Approche et objets d'évaluation

À la suite du dépôt du projet à la Fondation Lawson, incluant une théorie de changement et un plan d'action, plusieurs discussions avec la chargée de projet et les directions de CPE impliquées au démarrage ont permis de préciser les approches et les objets d'évaluation à privilégier. La démarche d'évaluation proposait une combinaison de trois approches.

### Tableau 2: Approches en évaluation

Approches	Description	Application
Participative	Engager activement les différentes parties prenantes du programme	Sans qu'il y ait un comité d'évaluation formel, la chargée de projet et les différentes parties prenantes ont participé activement à différentes étapes de l'évaluation, pour discuter, décider et adapter sa conduite ou interpréter les résultats
Axée sur l'utilisation	Inclure une réflexion sur la manière dont les résultats et la démarche d'évaluation elle-même seront utiles au projet	Plusieurs documents intermédiaires ont été produits et présentés aux différentes parties prenantes, afin de favoriser l'appropriation des informations et l'amélioration continue
Basée sur la théorie	Évaluer dans quelle mesure l'intervention produit les résultats observés, en se basant sur une théorie de changement	Le plan d'évaluation s'est basé sur la théorie de changement et sur le plan d'action, afin de déterminer les objets, questions et parties prenantes à consulter.

Lors de la préparation du plan d'évaluation, il a été convenu d'organiser les travaux autour de quatre grands objets d'évaluation, afin de couvrir l'ensemble des éléments de mise en œuvre et d'effets du projet.

De plus, deux équipes ont été mobilisées pour traiter ces éléments. Les deux équipes d'évaluation ont été régulièrement en contact tout au long du déploiement du projet, afin d'arrimer leurs travaux, coordonner les moments de collecte pour ne pas surcharger les CPE, et partager de l'information. Le tableau suivant présente les objets d'évaluation et le rôle de chacune des équipes.

### Tableau 3: Objets d'évaluation et équipes responsables

Objet	Description	Ludovic Décoret et Judith Gaudet	Nathalie Bigras et équipe
1	Contexte et processus de mise en œuvre	Responsable	Arrimage
2	Contribution à l'aménagement des espaces extérieurs et aux changements de pratique des équipes de CPE	Responsable	Arrimage
3	Contribution au développement du mouvement et de la santé physique des bébés et trottineurs	Arrimage	Responsable
4	Sensibilisation et amorce de changements de pratique pour des acteurs de l'écosystème petite enfance	Soutien ponctuel	



Ce présent rapport s'intéresse particulièrement aux objets d'évaluation 1, 2 et 4. L'équipe de Nathalie Bigras s'occupait de mener des travaux de recherche autour de l'objet 3. Certains effets n'ont donc pas pu être documentés, car le projet n'a pas atteint un niveau de mise en œuvre adéquat dans le temps prévu par l'entente avec la Fondation Lawson.

## Méthodes de collecte et d'analyse de données

Lors de la rédaction de ce rapport d'évaluation, il a été décidé de se baser sur les objectifs présents dans le plan d'action pour présenter de manière plus simple et cohérente les résultats. Les trois objectifs suivants ont donc été retenus :

**1** Soutenir et consolider les changements de pratique du personnel éducateur dans les soins, l'aménagement et le soutien au développement global des tout-petits dans un contexte extérieur;

**2** Assurer la mise en œuvre d'une cour et des infrastructures qui rendent facile et agréable leur utilisation par le personnel éducateur et les enfants en tout temps;

**3** Accroître la conscientisation face à l'importance d'un environnement extérieur de qualité pour le bien-être, la santé et le développement optimal de nos plus jeunes citoyens auprès des collaborateurs clés.

Plusieurs méthodes de collecte de données quantitatives et qualitatives ont été utilisées pour recueillir des informations auprès des personnes suivantes :

- Chargée de projet du RCPEM;
- Équipes de CPE : éducatrices, directions et directions adjointes;
- Parents;
- Collaborateurs et collaboratrices : ébénistes, architectes, etc.

	<b>1</b> Soutenir et consolider les changements de pratique du personnel éducateur	<b>2</b> Assurer la mise en œuvre d'une cour et des infrastructures	<b>3</b> Accroître la conscientisation face à l'importance d'un environnement extérieur de qualité
Questionnaires à la suite des ateliers dans les CPE	Atelier 1: N=47 Atelier 2: N=41 Atelier 3: N=45	Non couvert par ces méthodes	
Questionnaires à la suite des présentations aux parents	1 CPE: N=8		
Rencontres de suivi avec la chargée de projet	17 rencontres entre juin 2021 et décembre 2023		
Rapport GANTT	Inventaires de toutes les activités effectuées par la chargée de projet		
Entrevue individuelle ou de groupe avec les CPE et collaborateurs	9 entrevues individuelles (personnel CPE, ébéniste) 1 entrevue de groupe (directions de CPE)	Non couvert par ces méthodes	
Questionnaire annuel auprès des équipes de CPE	Juin 2021: N=39 Juin 2022: N=30 Août 2023: N=15		
Rencontres bilans avec toutes les parties prenantes	Octobre 2022: N=5 (organisé par l'équipe d'évaluateurs mandatée par Lawson) Septembre 2023: N=17		

Toutes les méthodes de collecte de données respectent le code d'éthique de la Société canadienne d'évaluation<sup>4</sup>, comme la garantie de l'anonymat et de la confidentialité.

Les données quantitatives ont été analysées à partir de statistiques descriptives. Quand cela était pertinent, des tests statistiques étaient appliqués aux échelles de mesure quantitatives de type Likert. Les réponses aux questions ouvertes et aux entretiens ont fait l'objet d'une analyse catégorielle selon les objets d'évaluation.

Le questionnaire annuel avait pour but d'identifier les besoins et dégager une évolution dans la pratique des équipes de CPE. Il a donc été administré :

- En juin 2021, avant le début des ateliers dans les CPE, afin de déterminer les besoins, les défis des équipes de CPE et le niveau de pratique des éducatrices;
- En juin 2022, pour identifier si les besoins et les pratiques avaient évolué à la suite des ateliers. Une comparaison statistique avec le questionnaire de juin 2021 a été effectuée;
- En août 2023, pour identifier si les besoins et les pratiques avaient évolué un an après les ateliers. Cependant, étant donné le peu d'avancées dans la mise en œuvre du projet (mobilier non disponible, travaux non débutés), peu d'éducatrices ont répondu. Les réponses n'ont donc pas été considérées.

À partir de juin 2023, des entrevues avec les équipes des CPE et les collaborateurs et collaboratrices ont été privilégiées, afin de dégager leurs changements de pratique, leurs apprentissages et les défis rencontrés.

Pour chaque méthode de collecte de données, des documents de synthèse des résultats ont été produits et partagés à la chargée de projet, aux directions de CPE et aux autres collaborateurs et collaboratrices, selon la pertinence des informations. Les rencontres de présentation des résultats étaient l'occasion de prendre du recul sur l'avancement de projet en discutant des résultats d'évaluation, et de décider des ajustements à apporter. Tous ces documents intermédiaires de présentation des résultats ont été partagés au fur et à mesure à la Fondation Lawson.

Pour le présent rapport, une analyse transversale de l'ensemble des résultats a été réalisée. L'analyse a été faite afin de renseigner sur les éléments suivants :

- Les activités, les effets, les principaux moteurs de changement, les conditions gagnantes et les défis;
- Le renforcement des capacités des adultes, des capacités organisationnelles ou systémiques et des relations entre les parties prenantes.

Un retour sur la théorie de changement a également été effectué (Annexe I). Les éléments atteints ou en cours de développement ont été identifiés.

## Projet de recherche sur les effets auprès des enfants et des éducatrices

Sous la direction de Nathalie Bigras, professeure titulaire du département de didactique de l'Université du Québec à Montréal<sup>5</sup> (UQAM), un projet de recherche a été mis en place dans le cadre du projet PTOME. La recherche visait trois objectifs :

- Valider scientifiquement les outils d'observation inspirés de la démarche d'Emmi Pikler par rapport à d'autres outils (étude comparative à partir de grilles statistiquement valides). Comparaison de la grille de développement de Pikler avec deux tests: Le Brunet-Lézine Revisité (BL-R ; Josse, 2001), et l'Age & Stages Questionnaire 3e édition (ASQ-3, Squires et Bricker, 2009);
- Observer les effets sur la motricité globale des enfants qui y participent et sur un groupe témoin qui n'y participe pas, avant et après l'implantation du projet du RCPEM;
- Évaluer les effets sur la qualité des interactions adulte-enfant des éducatrices qui y participent, avant et après l'implantation du projet du RCPEM.

Une revue de littérature réalisée par Émilie Vert de l'équipe de Nathalie Bigras a porté sur la validation scientifique des outils d'observation inspirés de la démarche d'Emmi Pikler. Elle a réalisé une revue des outils scientifiques existants, qui a débouché sur un rapport et des recommandations pour valider scientifiquement ces outils d'observation. L'outil est toujours en phase de validation.

Concernant les autres objectifs, l'accord du comité éthique de l'UQAM a été obtenu à l'été 2022. Une première collecte de données auprès des CPE pilotes et témoins a eu lieu à l'automne 2022. La deuxième collecte de données devait avoir lieu un an après, à l'automne 2023, mais compte tenu du peu de changement dans les rénovations ou la livraison du mobilier, il a été décidé d'attendre le printemps 2024. Il n'y a donc pas de résultats disponibles dans le cadre de ce rapport d'évaluation.

## Limites de cette évaluation

L'évaluation s'est concentrée davantage sur l'objectif 1: les changements de pratique auprès des équipes de CPE et sur l'objectif 2: l'accompagnement afin d'assurer la mise en œuvre d'une cour et des infrastructures. L'objectif 3: accroître la conscientisation des collaborateurs clés a également été documentée, principalement lors des rencontres de suivi avec la chargée de projet et des bilans. Il y a cependant moins de données disponibles concernant l'objectif 3. Les constats ne seront donc pas aussi étoffés que pour les autres objectifs.

Un élément n'a pas été considéré dans l'évaluation: la création d'espaces plus éthiques et inclusifs qui soutiennent des modes de connaissances indigènes dans le secteur des jeux de plein air. Cet aspect n'avait pas été mis de l'avant lors de la création du projet et ne s'appliquait pas dans le contexte des CPE pilotes.

Certains aspects qui devaient être évalués au départ n'ont pas pu l'être, compte tenu de l'état de déploiement du projet. Par exemple, les mobiliers adaptés au développement des enfants seront livrés aux CPE au printemps 2024, alors que l'évaluation se termine en mars 2024. Il n'est donc pas possible d'observer ou de tirer des conclusions concernant certains effets prévus dans le plan d'action initial.

Comme les travaux ont pris du retard par rapport à ce qui était prévu en 2021, l'évaluation n'a pas pu documenter les changements de pratique en lien avec la construction ou la rénovation de la cour ou du bâtiment.

<sup>4</sup> <https://evaluationcanada.ca/fr/ethique>.

<sup>5</sup> Profil de Nathalie Bigras: <https://professeurs.uqam.ca/professeur/bigras.nathalie/>

### 3. Soutenir et consolider les changements de pratique du personnel éducateur dans les soins, l'aménagement et le soutien au développement global des tout-petits dans un contexte extérieur

Cette première section de présentation des résultats s'attarde sur les moyens mis en place pour permettre au personnel des CPE d'amorcer des changements de pratique concernant les soins, l'aménagement et le soutien au développement des tout-petits dans un contexte extérieur. Il était souhaité que le personnel éducateur :

- Soit mieux outillé pour multiplier les expériences de vie dans un contexte extérieur;
- Développe de meilleures connaissances pour être capable d'observer et d'analyser le jeu et les mouvements initiés par les enfants en action à l'extérieur pour mieux les accompagner dans la mise en œuvre de nouveaux apprentissages.

#### Réalisation de 3 ateliers de formation

Chaque équipe des 3 CPE impliqués a été invitée à participer à 3 ateliers de formation en personne, d'une durée de 3h. Ils étaient animés par la chargée de projet du RCPEM. Les ateliers mélangeaient des contenus théoriques, des exemples pratiques et des discussions en sous-groupe. En plus des éducatrices s'occupant des groupes d'enfants de 0-2 ans, les autres éducatrices et la direction étaient invitées à participer.

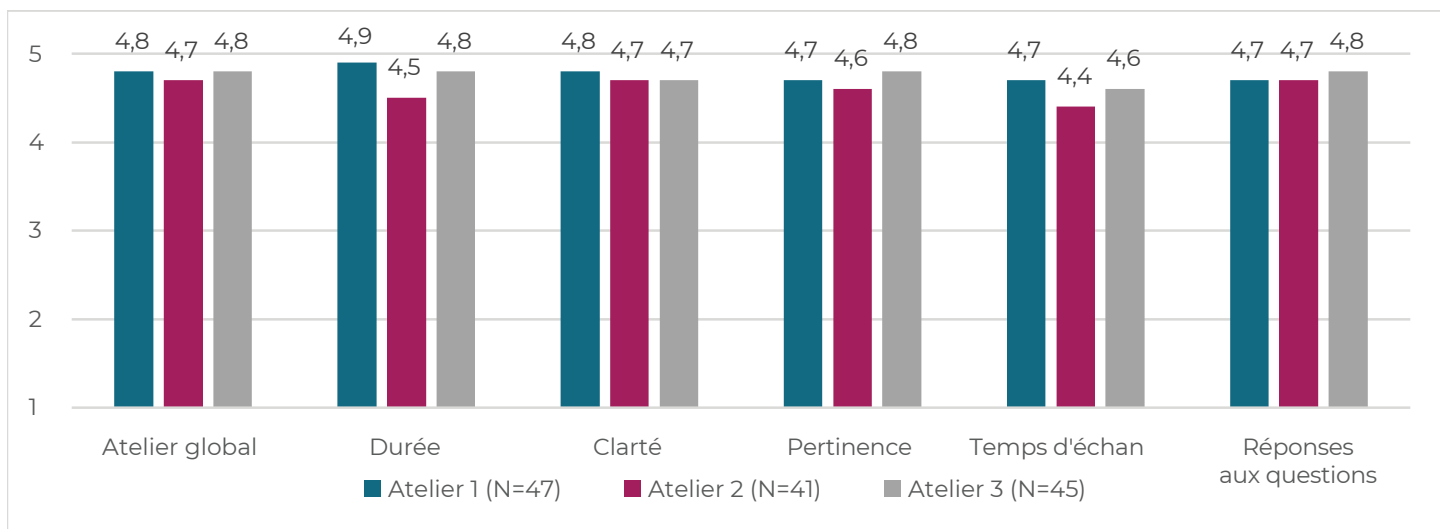
Pour soutenir les apprentissages des personnes participantes, du matériel pédagogique a été produit. Un soin particulier a été apporté afin de créer du matériel simple, accessible et vulgarisé pour les équipes de CPE, à partir de l'approche piklérienne. Le matériel pédagogique présentait des illustrations (photos, vidéos, dessin) d'utilisation de l'environnement extérieur pour soutenir le développement des 0-2 ans. Le tableau suivant présente un survol du matériel pédagogique produit et des contenus des ateliers.

Tableau 5: Matériels pédagogiques et contenus des ateliers

Matériels pédagogiques	Contenus des ateliers
<ul style="list-style-type: none"><li>• 3 PowerPoint de formation;</li><li>• Cahiers de formation;</li><li>• Tableau de développement et guide pour l'utiliser;</li><li>• Journal d'observation et guide pour l'utiliser;</li><li>• Matériel illustrant de bonnes pratiques en lien avec l'approche Pikler (photos, vidéos, dessin).</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Valeurs du projet;</li><li>• Terrasse: Dormir, jouer, recevoir des soins corporels, manger;</li><li>• Cour: contexte environnemental, conditions matérielles pour le jeu, l'exploration et la manipulation.</li></ul>

Au total, environ 55 personnes ont participé aux ateliers (CPE Bobino N=15, CPE Joie de vivre N=20, CPE Les Contes de fée N=20), avec certaines absences à un ou deux ateliers. Les évaluations démontrent la grande satisfaction des personnes participantes concernant le déroulement et la pertinence des ateliers.

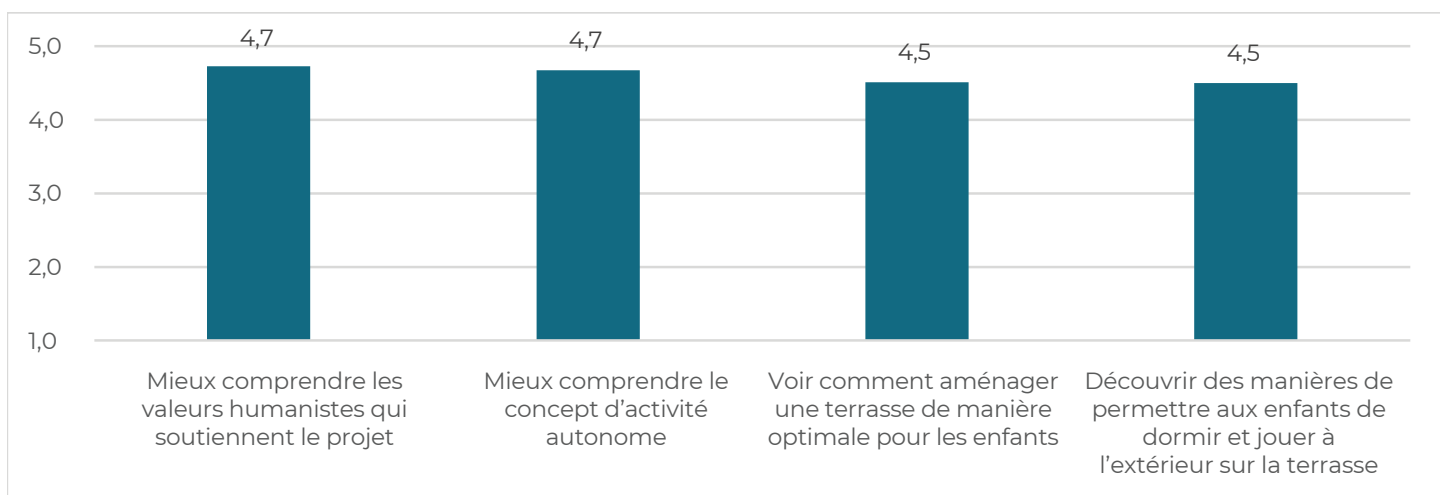
Figure 1: Satisfaction concernant les ateliers de formation



1: Très insatisfaite / 5: Très satisfaite

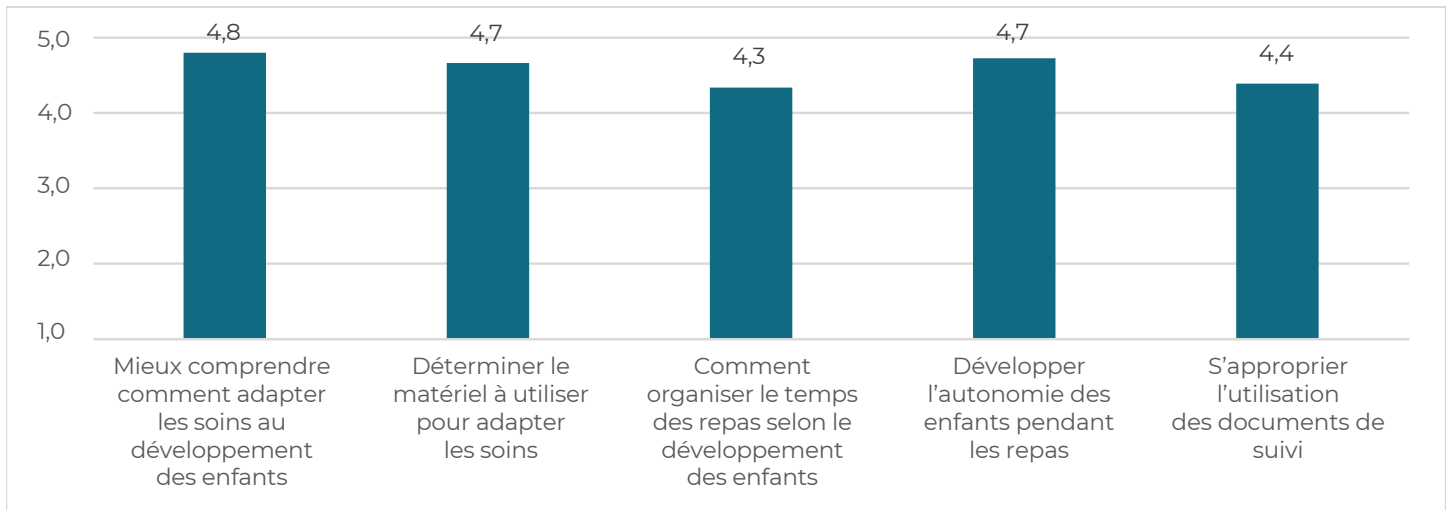
La majorité des personnes répondantes considèrent également que les ateliers ont atteint les objectifs visés. Les ateliers ont permis aux éducatrices de mieux comprendre les valeurs humanistes et le concept d'activité autonome au cœur de l'approche Pikler. Les éducatrices se considèrent plus aptes à aménager une terrasse de manière optimale pour les enfants, et ont découvert des manières de permettre aux enfants de dormir, manger et jouer à l'extérieur. Elles comprennent également mieux comment adapter les soins au développement des enfants. Enfin, la formation leur a permis de s'approprier l'utilisation des documents de suivi (tableau de développement et journal de suivi).

Figure 2: Atteinte des objectifs de l'atelier 1 (N=47)



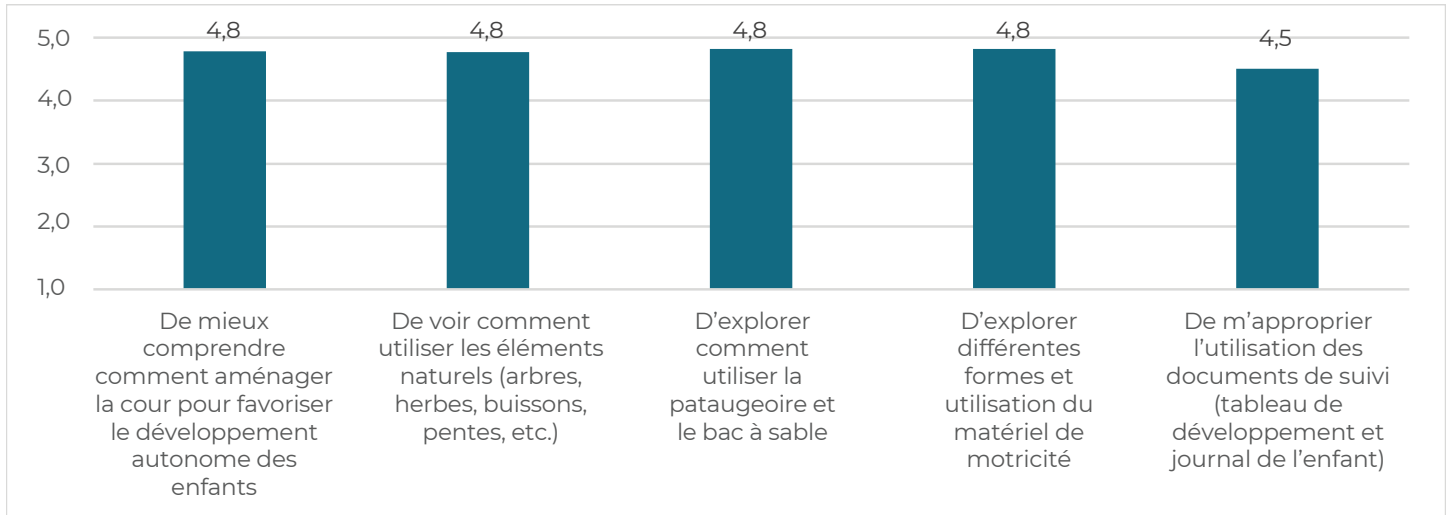
1: Pas du tout d'accord / 5: Totalemment d'accord

Figure 3: Atteinte des objectifs de l'atelier 2 (N=41)



1: Pas du tout d'accord / 5: Totalemment d'accord

Figure 4: Atteinte des objectifs de l'atelier 3 (N=45)



1: Pas du tout d'accord / 5: Totalemment d'accord

À la suite des ateliers, le personnel des trois CPE perçoit être davantage sensibilisé au développement autonome de l'enfant et à comment aménager l'extérieur, les infrastructures et le matériel à utiliser pour cela. Le personnel peut également mieux expliquer aux parents et aux autres éducatrices les bienfaits de cette approche

Les éducatrices ont davantage conscience de ce qu'elles pourraient faire de plus pour passer plus de temps à l'extérieur avec les enfants afin de favoriser leur développement. Elles sont également davantage conscientes des freins de leur environnement.

## Citations participantes

«Je trouve que la formation est très intéressante. Je vais organiser mieux mon repas, prendre plus de temps dans les temps de soin».

«La formation a été très intéressante et nous amène à nous questionner sur nos pratiques et installations».

Le personnel des CPE semble adopter une nouvelle grille de lecture pour lire l'environnement des enfants, afin de favoriser leur développement autonome. Le personnel est plus apte à repérer ce qui est adéquat ou non et a des idées pour améliorer les environnements.

Grâce au tableau de développement, les éducatrices ont un outil concret pour observer le développement tout en respectant le rythme de l'enfant. Son utilisation est variable d'une éducatrice à l'autre et doit faire l'objet d'un soutien pour qu'il soit pleinement intégré dans la pratique des CPE.

À la suite des ateliers, les éducatrices souhaitent davantage aller dehors avec les poupons et trottineurs et trouver des solutions pour faciliter cela dans leurs installations. Les ateliers sont un point de départ essentiel pour favoriser le changement de pratique des équipes de CPE. C'est un moyen facilement reproductible pour d'autres CPE.

## Coup de cœur des participantes

«Les idées d'aménagement extérieur qui rend plus facile mon travail».

«La table à langer et la façon de prodiguer les soins aux enfants avec ces tables».

«J'ai bien aimé découvrir les possibilités nouvelles pour installer un bac à sable et une pataugeoire».

«L'adaptation de la cour des poupons afin que chacun puisse être libre d'explorer, sans danger».

## Changements de pratique dans le quotidien des CPE

À la suite des ateliers, les équipes des CPE devaient s'organiser pour créer des changements de pratiques concrets dans leur quotidien. Les discussions en ce sens ont continué dans les installations. La chargée de projet du RCPEM a maintenu un contact régulier avec les équipes des CPE afin de soutenir ces changements de pratique. Pour cela, elle a réalisé un accompagnement personnalisé :

- Prise de photos des installations et conseils sur les changements à apporter;
- Ateliers complémentaires auprès de nouvelles employées, à la direction, à la direction adjointe ou à la conseillère pédagogique;
- Session d'observation puis de rétroaction et d'avis-conseil à l'équipe.

La chargée de projet a organisé plusieurs rencontres de suivi et de bilan, parfois uniquement avec les directions de CPE, parfois avec toutes les parties prenantes concernées (architecte, ébénistes, direction de CPE, évaluateur, etc.). Ces rencontres furent l'occasion pour tous les actrices et acteurs de se relier entre eux, de consolider une vision commune et de réfléchir à des solutions collectives pour faire avancer le projet. La relation de coopération entre toutes les parties prenantes est un élément important du projet.

Les équipes de CPE ont témoigné de plusieurs changements à la suite des ateliers. Elles voient davantage la pertinence de passer du temps à l'extérieur avec les poupons et les trottineurs, particulièrement lors des repas et des siestes. Toutes les installations ont essayé de trouver des façons de faire pour passer davantage de temps dehors. Plusieurs éducatrices ont pu organiser leur quotidien pour faciliter des moments à l'extérieur, avec l'appui de leurs directions et des autres membres de l'équipe :

- Réorganisation de l'horaire et de certaines étapes de la routine quotidienne pour intégrer des moments à l'extérieur;
- Aménagement et utilisation de matériels adaptés pour réaliser des soins à l'extérieur;
- Organisation différente de la vie quotidienne : pendant que les uns font quelque chose (dormir, changer la couche, s'habiller, etc.), les autres enfants peuvent aller dehors (en toute sécurité et avec une supervision).

Dès les premiers ateliers, des changements dans les habitudes de vie à l'extérieur ont changé même si les infrastructures n'étaient pas encore optimales. Les photos plus bas illustrent des exemples concrets d'enfants qui réalisent maintenant la période de la sieste, mangent et jouent dehors.



### Citations équipe CPE

*« On a trouvé des trucs pour être prête avant le début de la journée. On sort tout ce dont on a besoin, pour pouvoir passer toute la journée dehors. Versus avant où on rentrait pour aller chercher quelque chose ».*

*« On voit les éducatrices réfléchir au projet, avoir une pensée critique sur la vie dehors ».*







Crédit: CPE Joie de Vivre

Selon les directions de CPE, les éducatrices ont augmenté le temps passé à l'extérieur pour les 0-2 ans, en particulier pour les siestes et les repas. Cependant, il n'y a pas eu de chronométrage pour vérifier cette information. Compte tenu de la directive du ministère que les enfants passent au minimum 60 minutes dehors chaque jour, l'objectif est de permettre aux enfants de passer du temps de qualité favorisant leur développement et donc que les environnements et la pratique des éducatrices soient favorables pour cela.

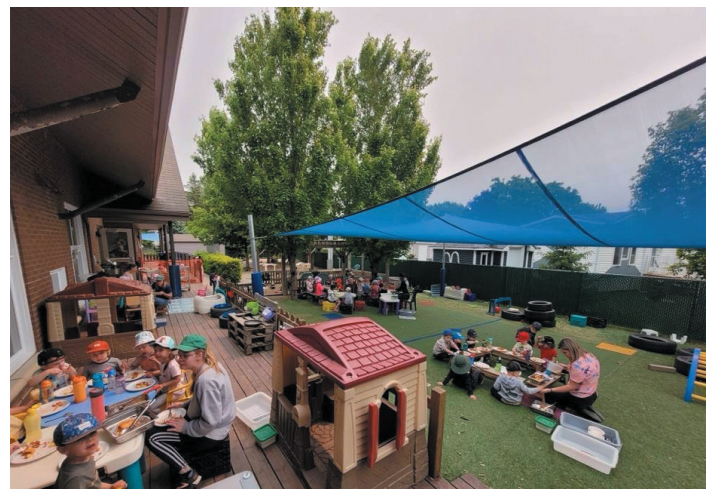
D'autres exemples ont été mentionnés lors des entrevues: butte de sable pour grimper à partir d'une tente moustiquaire, jeu d'eau avec un parapluie et un tuyau d'arrosage, carré de sable avec un arrosoir, etc. Ces quelques illustrations démontrent qu'à la suite des ateliers, certaines éducatrices ont été capables d'adapter leur cour pour créer un environnement favorable et sécuritaire pour les enfants.

Dans les installations où il y a deux groupes pouspous, les deux éducatrices réussissent à s'organiser afin de faciliter la gestion des enfants. Une éducatrice peut rester à l'intérieur avec les enfants qui font leur sieste ou leurs activités, pendant que la deuxième est à l'extérieur avec les autres. Ainsi, le rythme, les intérêts et la sécurité des enfants sont respectés.



## Citation d'une direction de CPE

*«Elle les fait manger dehors depuis le mois de septembre. Elle sort les pouspous à l'extérieur. Elle a vraiment commencé à changer ses pratiques.»*



Crédit: CPE Les contes de fée

Les équipes des CPE ont témoigné de bienfaits, pour les éducatrices et pour les enfants :

- « [Une éducatrice] m'a parlé de son bien-être d'aller à l'extérieur. Son bien-être l'aide et la motive dans son travail auprès des enfants » (Direction, juin 2023);
- « Les enfants, quand on passe la journée dehors, on fait tellement moins d'intervention négative. Si les enfants ont de l'espace, ils jouent, ils s'amuse. Je vois des enfants qui pendant 15 minutes vont jouer avec des amis à côté d'eux. Quand ça ne fonctionne plus, ils vont aller chercher un jeu dans leur coin et se concentrer autrement » (Éducatrice, juin 2023).

Bien que des aménagements aient été possibles, il reste un frein important à l'amélioration des pratiques des équipes de CPE. Les éducatrices se rendent davantage compte des obstacles pour aller facilement à l'extérieur avec leur groupe. Tant que des travaux n'auront pas eu lieu pour rénover la cour ou les infrastructures, les éducatrices se buteront à ces obstacles. Les rénovations et les nouvelles constructions vont grandement aider la fluidité des transitions entre l'intérieur et l'extérieur du bâtiment.



Utilisation des premiers prototypes avant les travaux sur le balcon.

Crédit:  
Sylvie Melsbach



### Citation direction de CPE – janvier 2024

« Les enfants sont plus souvent à l'extérieur qu'avant. Les éducatrices font leur planification différemment. Il y a moins de « poupons bus », pour que les enfants puissent bouger différemment. Très rapidement, les éducatrices sont allées dormir et manger dehors. La qualité des soins, ça aussi ça a changé. Mais tant qu'on ne sera pas vraiment dans le bain, que les travaux ne seront pas terminés, on ne pourra pas bien aller de l'avant. L'environnement va avoir un impact sur si ça tient ou ne tient pas ».



### Implication des parents

En septembre 2022, les CPE ont organisé des rencontres d'information auprès des parents d'enfants de 0-2 ans, pour expliquer le projet et les bienfaits de vivre dehors. Grâce aux formations, les équipes des CPE se sentent plus aptes à expliquer les bienfaits de cette approche. De plus, lorsqu'un nouveau poupon est intégré au CPE, les parents sont informés. Tous les parents semblent adhérer au fait que les enfants passent davantage de temps à l'extérieur, dans un environnement sécuritaire et propice à leur développement autonome. On peut faire l'hypothèse que c'est un facteur favorable au changement de pratique des CPE.

Dans certaines installations, les parents ont souhaité contribuer au projet, en prêtant des parcs pliants pour que les enfants puissent dormir dehors plus facilement, ou encore en donnant du matériel pour aménager la cour.



### Citation d'une direction de CPE

« Un parent a donné une ancienne tente pour mettre du sable dedans ».

## Apport de l'évaluation

Faisant suite à la création de la théorie de changement et de la planification du projet, la démarche d'évaluation continue a accompagné le développement du projet du début à la fin. À la suite des différentes collectes d'information, des documents intermédiaires synthétisant les résultats de l'évaluation ont été présentés à la chargée de projet et aux directions de CPE. Ces rencontres ont permis aux parties prenantes de prendre un pas de recul sur les avancées du projet et en ajuster le déroulement, principalement concernant le changement de pratique des équipes de CPE.

L'accompagnement en évaluation fait partie des conditions qui ont aidé le développement du projet, en continuant le travail de clarification, de développement d'une vision commune et de réflexion collective amorcé lors des étapes de préparation du projet.

## Production de mobilier adapté aux 0-2 ans

Afin de faciliter le changement de pratique des équipes des CPE, du mobilier adapté aux objectifs du projet PTOME a été créé. Pour cela, le RCPEM s'est associé à l'organisme Le boulot vers..., qui « travaille à la réinsertion durable des jeunes de 16 à 25 ans dans la société et sur le marché du travail »<sup>6</sup>. L'organisme réalisait déjà des meubles pour des CPE, et partageait des valeurs de développement de l'autonomie des jeunes. Il semblait tout désigné pour développer le mobilier.

Afin de créer ce mobilier, Le boulot vers... a dû partir de croquis fournis par l'institut Pikler en Hongrie. Les ébénistes ont créé des plans techniques à partir des croquis et de photos de meubles réalisés en Europe, puis faire approuver ces plans par l'institut Pikler. De plus, le mobilier devait être adapté aux conditions du Québec (par exemple : la colle utilisée pour le bois devait résister aux températures hivernales).

Cette étape a été beaucoup plus longue que prévu, pour plusieurs raisons : démarrage de zéro pour la création des plans (à partir de croquis fait à la main), travail à l'international avec l'institut Pikler en Hongrie (décalage horaire, traduction en hongrois de certains documents), aspect juridique pour protéger les ententes (travail avec des avocats), défis de ressources humaines internes à l'organisme (arrêt maladie, changement, etc.).

C'est au début de l'année 2024 que les plans ont été finalisés et que la production du mobilier pouvait commencer. Une entente juridique entre Le Boulot vers...,

le RCPEM et l'Institut Pikler a été établie, afin de pouvoir commercialiser le mobilier au Canada, tout en respectant la marque Pikler. Le boulot vers... devient ainsi le seul organisme autorisé à produire ce type de mobilier pour le Canada.

En plus des plans techniques, des guides d'utilisation, validés par l'institut Pikler, ont été créés pour chaque mobilier. Les CPE qui se procureront les meubles pourront s'y référer afin de l'utiliser adéquatement. Des sessions de démonstration auront lieu dans chacun des CPE, pour faciliter l'utilisation par les éducatrices, une fois le mobilier livré, probablement au printemps 2024. Il n'a pas été possible d'évaluer l'utilisation du mobilier dans le cadre de cette évaluation.

## Tableau 6: Mobilier produit

- Table à langer
- Table d'habillage avec banc
- Table de repas individuelle
- Lit Pikler
- Labyrinthe complet
- Podium complet
- Triangle complet
- Petite table avec tabouret

Le matériel est conçu pour respecter autant les besoins des enfants que ceux des adultes, ce qui est différent du matériel traditionnel, plus tourné vers l'adulte.



### Citations direction Le boulot vers... janvier 2024

« Il y a un nouvel esprit dans la conception de meuble, qui n'est pas juste pour faciliter la vie de l'éducatrice. Il faut aussi voir à quoi il sert dans le développement de l'enfant, pour profiter des fenêtres d'opportunités dans son développement. La table à langer est complètement différente de ce qu'on faisait avant. Elle est maintenant prévue pour que l'enfant puisse d'habiller tout seul ».



<sup>6</sup>Site Internet de l'organisme : <https://www.boulotvers.org/notre-entreprise-dinsertion/>

## Conditions gagnantes et défis

Tout au long de l'évaluation, plusieurs conditions gagnantes ont pu se dégager :

- Les CPE pilotes partageaient les valeurs portées par le projet, soit de favoriser le développement de la motricité libre et de l'activité autonome des enfants à l'extérieur. Ils avaient une préoccupation pour le plein air et les saines habitudes de vie. De plus, un des trois CPE avait participé au premier projet soutenu par la Fondation Lawson: OPS 1.0;
- Le matériel de formation était tourné vers la pratique pour faciliter l'appropriation par les équipes des CPE;
- La participation des directions, directions adjointes et conseillères pédagogiques a permis à l'équipe de direction des CPE de bien comprendre le projet et les changements à apporter, ce qui leur a permis de soutenir plus facilement les éducatrices des 0-2 ans;
- La stabilité de l'équipe de direction a permis de maintenir l'intérêt pour le projet tout au long de son déroulement;
- La créativité des éducatrices pour mettre en place certains aménagements à moindre coût et ne nécessitant pas de travaux, avec l'appui de la direction;
- L'accompagnement personnalisé de la chargée de projet, qui connaît bien le sujet et le contexte des CPE, a été d'une grande aide;
- Les contacts réguliers entre les différentes parties prenantes (chargée de projet, direction de CPE, ébéniste, architecte, équipe d'évaluation).

Plusieurs défis ont été mis en lumière :

- Depuis le début du projet, plusieurs éducatrices ont changé de poste ou d'emploi, ce qui entraîne un roulement de personnel. De plus, pendant l'été, des éducatrices viennent remplacer celles qui partent en vacances. Les ateliers de formation sont à refaire régulièrement afin que l'expertise perdure au sein des CPE;
- L'environnement physique est rarement prévu pour favoriser les soins des enfants à l'extérieur et un accès facile;
- Les ateliers montrent des environnements favorables au développement optimal des enfants à l'extérieur : terrasse aménagée, matériels, bâtiments construits pour cela, etc. Quand ces éléments ne sont pas présents, il est plus difficile pour les éducatrices de mettre en place ces pratiques;
- Les délais entre les ateliers, l'arrivée du matériel et la réalisation des travaux, peuvent diminuer la motivation des éducatrices.

## Faits saillants

- Les ateliers sont un point de départ essentiel pour les changements de pratique. Ils permettent de sensibiliser les équipes de CPE et d'illustrer de nouvelles pratiques en lien avec le développement optimal des 0-2 ans à l'extérieur. C'est un moyen facilement répétable pour d'autres CPE;
- Que toute l'équipe du CPE participe aux ateliers (direction, direction adjointe, conseillère pédagogique, éducatrices 0-2 ans et éducatrices 3-5 ans) permet de renforcer l'adhésion de toute l'équipe et favorise la recherche commune de solutions. Les éducatrices se sentent ainsi soutenues par la direction et leurs collègues;
- À la suite des ateliers, les éducatrices voient davantage la pertinence et ce qu'elles pourraient faire de plus pour passer plus de temps à l'extérieur avec les enfants afin de favoriser leur développement;
- En faisant preuve de créativité, plusieurs éducatrices ont pu organiser leur quotidien pour faciliter ces moments à l'extérieur. Il est possible de mettre en place des aménagements différents avec peu de moyens. Des exemples concrets sont très utiles pour cela (photos, images, vidéos, visites, etc.);
- Les éducatrices ont davantage conscience des freins de leur environnement. Les infrastructures, non adaptées, vont rester un frein important aux changements de pratique des éducatrices;
- Le roulement des ressources en CPE est inévitable. Pour assurer la pérennité des changements de pratiques, les directions et les conseillères pédagogiques doivent être habilités à soutenir les équipes des CPE;
- Un organisme est maintenant habilité à produire du mobilier respectant l'approche Pikler pour l'ensemble du Canada. Le matériel sera « clé en main » grâce au guide d'utilisation fourni;
- L'accompagnement personnalisé de la part d'une ressource connaissant bien la réalité des CPE a soutenu le transfert des connaissances et le changement de pratique des CPE;
- L'accompagnement en évaluation fait partie des conditions qui ont aidé le développement du projet, en continuant le travail de clarification, de développement d'une vision commune et de réflexion collective amorcé lors des étapes de préparation du projet;
- Il serait intéressant de permettre aux CPE du Québec d'avoir un accompagnement personnalisé comme ceux des projets pilotes. Il est nécessaire de soutenir des organismes régionaux experts du contexte des CPE (soutien de proximité) pour qu'ils accompagnent ce type de changement de pratique.

## 4. Assurer la mise en œuvre d'une cour et des infrastructures qui rendent facile et agréable leur utilisation par le personnel éducateur et les enfants en tout temps

Le projet PTOME visait à faire évoluer les environnements humains (changement de pratique) et les environnements physiques (aménagement des bâtiments et des cours extérieures). Si les équipes de CPE ont pu réaliser quelques aménagements à la suite des ateliers, l'un des objectifs du projet était de les faire contribuer à des travaux de rénovation ou de construction des cours et des bâtiments. Ceci afin que le personnel éducateur ait de meilleures conditions de travail pour soutenir les différents moments de vie des enfants. Cette partie s'attarde sur cet aspect du projet et mettra particulièrement en évidence les défis rencontrés, puisque trois ans après le début du projet, les plans sont encore en cours d'approbation.

### Atelier de création d'esquisses

Pour donner suite aux trois ateliers de formation, les équipes des CPE étaient invitées à un quatrième atelier. L'objectif était de réinvestir les contenus abordés précédemment lors d'une activité permettant aux équipes des CPE de « rêver » leur CPE idéal, en dessinant les installations et infrastructures facilitant la vie à l'extérieur avec les 0-2 ans. Seules les installations en rénovation ou en construction ont été impliquées.

Les équipes des CPE participaient à créer des plans d'aménagement de la cour extérieur et des travaux à réaliser sur les bâtiments. La chargée de projet animait ces ateliers, pour faciliter les liens entre les idées des éducatrices et les contenus de formation. Une architecte paysagiste participait également, afin de créer les esquisses permettant de visualiser les souhaits des équipes de CPE.



Crédit : Mousse architecture de paysage

L'architecte paysagiste a produit à l'automne 2022 des plans d'aménagement pour les 2 installations qui prévoyaient réaliser des travaux (dessins, plans et rendus en trois dimensions). Ces plans ont été présentés aux équipes des CPE et à certains parents, pour information, validation et bonification.

La participation à ce quatrième atelier fut très appréciée par les équipes de CPE. Elles ont eu l'impression de pouvoir imaginer leur aménagement idéal afin d'avoir des environnements favorables à l'approche Pikler pour le développement des enfants. Elles pourront aller davantage à l'extérieur et réaliser les soins à l'extérieur (dormir, se changer, manger, etc.). Le personnel s'est senti contributif de l'amélioration des environnements physiques. Cela diminue fortement l'impression qu'il s'agit « des travaux de la direction ».

La participation de l'architecte paysagiste lui a permis de développer de l'expertise dans l'aménagement de la vie dehors pour les poupons. Elle a déjà tenté de transposer cette expertise à d'autres CPE, mais témoigne qu'il est difficile de faire cela sans la conscientisation réalisée grâce aux 3 ateliers de démarrage. Elle mentionne également que cette approche n'est pas du tout abordée dans la formation initiale en architecture paysagiste et gagnerait à y être intégrée.

L'un des effets indésirables est qu'à la suite de cette activité, les équipes de CPE voient davantage tout ce qui n'est pas adéquat dans leur environnement et qui ne changera pas tant que les travaux ne seront pas effectués. Par exemple, un CPE possède une terrasse avec très peu de place pour accueillir les poupons. Malgré toute la bonne volonté des éducatrices, des limites demeureront tant que la terrasse ne sera pas agrandie.

À la suite de l'expérience avec les 3 CPE pilotes, la chargée de projet s'est rendu compte qu'il était préférable d'intégrer le travail sur l'aménagement de la cour plus tôt, soit dès le deuxième atelier. La cour devient une étude de cas concrète pour les éducatrices.

## “ Citations d'une direction de CPE

« L'aménagement est clair, possible de manger à l'intérieur ou l'extérieur, les équipements sont disponibles ».

« On a pu faire des ajustements aux plans. On a eu une belle approche avec l'architecte ».



Crédit : Mousse architecture de paysage



Crédit : Robert Cornellier

## À la recherche d'entrepreneurs

Un problème important a été identifié, avant même de lancer les appels d'offres pour les entrepreneurs. Les plans d'aménagement fournis donnaient une bonne idée du produit final, mais ne comportaient aucune mesure. La chargée de projet et l'équipe des CPE ont pris les mesures et créé des plans grande échelle, revisitant par après des plans produits par l'architecte paysagiste et ajustant le projet à leur réalité financière. La production des plans d'aménagements était la première étape des rénovations. Il fallait trouver des entrepreneurs prêts à réaliser de tels travaux.



Crédit: Robert Cornellier

Entre la fin du printemps 2023 et le début de l'été 2023, les CPE se sont mis à la recherche d'entrepreneurs. Lors de la première tournée d'appel d'offres, aucun entrepreneur ne s'est montré intéressé à réaliser les travaux pour le prix proposé. Il a donc été nécessaire de revoir à la baisse les travaux pour qu'ils soient réalistes selon le prix. Un deuxième tour d'appel d'offres a eu lieu, mais aucun entrepreneur n'était disponible (une des conséquences indirectes de la COVID-19). Il n'était plus question de réaliser les travaux d'ici le début de l'année 2024. Les effets des rénovations sur la pratique des éducatrices n'ont pas pu être évalués.

Plusieurs démarches ont tout de même eu lieu. Chaque CPE a trouvé un entrepreneur potentiel, qui pourrait réaliser les travaux de rénovation ou de construction lors de l'année 2024. La signature des ententes devrait avoir lieu au printemps 2024.

Bien que des entrepreneurs comprenaient l'esprit du projet, ils n'avaient pas l'habitude de travailler de cette manière. Des discussions ont été nécessaires pour traduire les besoins du projet afin qu'ils soient compris et deviennent réalistes. Les plans fournis par l'architecte paysagiste se sont avérés non utilisables par les entrepreneurs. Ils ont dû refaire un travail pour adapter les plans et rendre les rénovations réalistes.

Les plans devraient être finalisés au début du printemps 2024, en tenant compte :

- Des mesures à l'échelle de l'installation;
- Du climat et l'environnement naturel (vent, exposition au soleil, feuille à l'automne, accumulation de neige, etc.);
- Des normes de sécurité;
- Des coûts et la disponibilité des matériaux.

Pour de futurs ateliers, comme il n'y aura pas de budget pour associer les services d'une architecte paysagiste, il est souhaité travailler directement sur des plans à l'échelle de la cour du CPE, et d'y placer les éléments souhaités par les éducatrices (terrasse, matériel de soin et matériel moteur).

L'expérimentation démontre qu'il doit y avoir une vision commune et une bonne synergie entre les diverses parties prenantes impliquées : équipes de CPE, architecte, entrepreneurs, ministère, municipalité, etc. Dès qu'une des parties rencontre un obstacle, toutes les autres s'en trouvent impactées.

Si un CPE souhaite produire des plans d'aménagement, ces derniers devront être proches du terrain : à la fois pour l'aspect pratique pour les équipes des CPE et réalistes pour la réalisation des travaux par les entrepreneurs. Sinon, cela rajoute des d'étapes, des coûts et des délais pouvant nuire à la motivation des éducatrices.

À terme, les CPE pilotes pourront servir d'installation de démonstration et de salles de formation extérieure, pour illustrer à quoi peut ressembler une installation où les environnements humains et physiques sont accordés afin de soutenir le développement optimal des poupons et trottineurs.



## Autres démarches liées aux travaux

Les directions de CPE ont dû réaliser d'autres démarches associées à la réalisation des travaux. Il est important de mentionner que les directions de CPE ne sont pas des spécialistes de ces démarches en lien avec la rénovation et la construction. Elles doivent les réaliser en parallèle du reste de leur tâche de direction.

### Tableau 7: Autres démarches liées aux travaux

<b>Obtention de documents complémentaires</b>	<p>Certains CPE ont dû obtenir des documents supplémentaires afin de réaliser les travaux (exemple: relevés d'arpentage).</p>
<b>Rencontre avec la municipalité</b>	<p>La chargée de projet a accompagné les directions de CPE dans certaines rencontres avec les municipalités, pour obtenir des autorisations afin de réaliser les travaux prévus.</p> <p>Dans certains cas, cela a demandé à la municipalité de revoir ses normes d'urbanismes. Bien que la municipalité soit ouverte à modifier son règlement, cela demande du temps. Tant que cette norme n'est pas changée, les travaux ne peuvent pas commencer.</p>
<b>Validation des plans par le ministère de la Famille pour obtention de financement</b>	<p>Les plans d'aménagement ou de construction doivent être acceptés par le ministère de la Famille (MF), pour validation. Cela amène des délais supplémentaires. Cette étape est obligatoire pour obtenir un financement de la part du MF.</p> <p>Plusieurs CPE reçoivent de la part du MF la demande d'enlever la terrasse du devis des travaux, afin de diminuer les coûts. Or il s'agit d'un élément essentiel pour prodiguer les soins à l'extérieur aux enfants (dormir, se changer, manger, etc.). Les CPE rencontrent donc un frein majeur. Dans le cas d'un refus, les CPE devront financer la terrasse à même leurs fonds: «Ce que je vois comme issu, on va le faire, mais plus tard, sans être subventionné, sans l'aide du ministère. Pourquoi ne pas le faire dès le départ.» (Direction de CPE, janvier 2024)</p> <p>Pour l'installation de Bobino, où est prévu un réaménagement de la cour actuelle, la direction prévoit une option alternative au cas où le MF bloquerait l'option 1: «ce serait une nouvelle partie plus accessible de l'espace intérieur du CPE» (Direction de CPE, janvier 2024).</p> <p>Il y a une Incohérence avec l'orientation du ministère d'obliger les enfants à aller dehors 60 minutes par jour. Les éducatrices ont besoin d'avoir les bons environnements et équipements afin que les enfants puissent aller dehors dans de bonnes conditions.</p> <p>Les équipes de CPE souhaitent avoir de l'aide de la part du RCPEM pour appuyer une démarche de plaidoyer auprès du MF.</p>
<b>Recherche de financement complémentaire</b>	<p>La chargée de projet a pu soutenir les CPE dans l'obtention de subvention afin de financer une partie des travaux. Il s'agit cependant de subventions ne visant pas spécifiquement les travaux liés au projet, ce qui demande de l'adaptation pour répondre aux deux objectifs (ex: travaux pour l'accessibilité au fauteuil roulant qui permettent de rénover une partie de la terrasse existante).</p>

## Conditions gagnantes et défis

Plusieurs conditions gagnantes ressortent de la portion du projet concernant la préparation des travaux :

- La participation des équipes de CPE aux ateliers précédent, permettant de les outiller pour penser différemment leur cour;
- La participation des équipes de CPE à l'atelier de création des plans d'aménagement qui a augmenté l'engagement et l'appropriation du projet;
- La participation des équipes de CPE aux révisions des plans, jusqu'à obtenir une version finale utilisable pour les entrepreneurs;
- Les opportunités et l'obtention de subventions permettant aux CPE de financer une partie des travaux;
- L'accompagnement de la chargée de projet à toutes les étapes;
- La relation de coopération entre les directions de CPE, facilitant la recherche de solutions;
- L'implication de la direction dans toutes les étapes liées aux travaux;
- L'ouverture des municipalités pour revoir certaines réglementations.

Les directions de CPE ont également rencontré plusieurs défis :

- Pénurie de main-d'œuvre dans le secteur de la construction;
- Trouver des entrepreneurs disponibles et ouverts à réaliser ce type de travaux sortant de l'ordinaire;
- Délais dans l'obtention de documents nécessaires aux plans et travaux (exemple : relevé d'arpentage);
- Plans d'aménagement à retravailler pour être utilisables par les entrepreneurs;
- Coûts et délais associés à la révision des différentes versions des plans d'aménagement;
- Règles politiques (ministère) et administratives (ville) qui compliquent la tâche quand il s'agit de construire ou rénover un bâtiment;
- Aisances variables des équipes de CPE dans la gestion d'un projet de construction;
- Ministère de la Famille réticent à financer les terrasses extérieures, afin de diminuer les coûts de construction.

## Faits saillants

- À la suite des ateliers, les CPE sont davantage outillés pour penser différemment leur cour. Cependant, comme les infrastructures n'étaient pas pensées pour cela au départ, des travaux sont nécessaires pour faciliter le changement de pratique des équipes de CPE. Les environnements physiques et humains sont interreliés. Il est difficile dans ce projet de travailler uniquement sur l'environnement humain sans revoir également l'environnement physique;
- Impliquer les équipes des CPE au début de l'élaboration des plans d'aménagement est une stratégie gagnante pour leur permettre de rêver leur cour idéale. Cependant, la participation aux ateliers de formation semble importante, pour développer les capacités des équipes de CPE à voir différemment leurs aménagements et infrastructures. Sans des exemples concrets, les équipes auraient plus de difficultés à penser différemment leur environnement;
- Réaliser des travaux devient une gestion de projet en soi, qui implique de créer des plans d'aménagement, engager des entrepreneurs en construction, obtenir des autorisations de la municipalité et du ministère, obtenir des documents, etc. Cela demande du temps et des efforts aux équipes de CPE;
- À toutes les étapes des travaux, il faut s'assurer de rester pratique et concret, à la fois pour les équipes du CPE et pour la réalisation des travaux. Les plans d'aménagement doivent donc fournir toutes les informations nécessaires pour que les travaux puissent être pris en charge par un entrepreneur (échelle, mesure, etc.);
- Une vision commune et une bonne synergie entre toutes les parties prenantes doivent être présentes, pour assurer que les travaux avancent tout en respectant l'esprit du projet;
- Le ministère de la Famille ne semble pas offrir de conditions idéales pour réaliser les travaux en lien avec le projet, notamment car il est proposé d'enlever la terrasse dans les devis de construction afin de diminuer les coûts, Il s'agit pourtant d'un élément essentiel pour le développement des enfants à l'extérieur qui implique un budget équivalant à 8% du coût d'un bâtiment pour 25% des utilisateurs pour une installation accueillant 20 poupons et trottineurs. Les CPE doivent financer la terrasse à même leurs fonds, et à la suite des travaux de base, ce qui s'avère être plus onéreux;
- La présence d'une ressource pour faciliter les liens entre toutes les personnes impliquées et garder la cohérence du projet est un avantage important.

## 5. Accroître la conscientisation face à l'importance d'un environnement extérieur de qualité pour le bien-être, la santé et le développement optimal des jeunes citoyens auprès des collaborateurs clés

Dès le départ, en parallèle de l'accompagnement des CPE pilotes, il était prévu que le RCPEM réalise des activités de conscientisation auprès des décideurs, des gestionnaires et des professionnels du paysage afin qu'ils:

- Croient à l'importance de considérer l'environnement extérieur non pas comme un simple lieu d'amusement, mais comme un environnement qui permet, aux poupons et aux trottineurs, d'agir et d'y faire de nombreux apprentissages;
- Reconnaittent l'importance primordiale de l'aménagement extérieur approprié sur le développement optimal du jeune enfant et sur son plaisir à y vivre au quotidien et est accès au matériel et mobilier adapté aux besoins des tout petits pour en faire l'achat.

### Rédaction d'un cadre de référence

La première activité du projet, à l'hiver 2021, fut la rédaction d'un document intitulé: Cadre de référence pour l'aménagement de la cour et utilisation optimale de l'espace de jeu extérieur dans un service de garde éducatif à l'enfance. Bien que ce cadre s'adresse à l'ensemble des activités d'un CPE, il inclut également une partie traitant spécifiquement de l'aménagement et de l'utilisation d'un espace extérieur pour les 0-2 ans.

La chargée de projet du RCPEM a travaillé avec un comité de rédaction pour écrire ce guide. Tous les membres du comité ont contribué à l'écriture et la révision de ce cadre de référence. Le processus de rédaction a permis aux membres de partager leurs visions et de s'approprier le contenu. L'écriture du guide a donc permis de réaliser un premier travail de sensibilisation auprès de représentants de ministères (Famille, Éducation, Santé et services sociaux), ainsi qu'auprès d'organisations nationales.

La rédaction du guide s'est achevée en avril 2021. Par la suite, il était prévu que le MF s'occupe de la publication et de la diffusion. Pour des raisons internes au MF, il n'a pas été possible de le faire avant la fin de cette évaluation. Le MF prévoit publier le cadre de référence d'ici l'été 2024, selon leur dernière communication avec le RCPEM. Pour le moment, il est impossible de le diffuser aux CPE.

### Tableau 8: Organisations présentes sur le comité de rédaction du cadre de référence

- RCPEM
- Direction du sport, du loisir et de l'activité physique – Ministère de l'Éducation du Québec (MEQ)
- Direction de la promotion des saines habitudes de vie – Direction générale de la santé publique – Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)
- Direction de la planification et des stratégies – Familles et enfance Sous-ministériat des politiques – Familles et enfance
- Direction des normes de qualité et d'accessibilité des services de la planification et des stratégies – Sous-ministériat des politiques – Familles et enfance
- Directrice générale du CPE Joie de Vivre et CPE Bobino
- Conseillère aux partenariats et coordonnatrice du projet: Alex - Éducation par la nature – Association québécoise des CPE
- Office des personnes handicapées du Québec
- Architecte – Ministère Familles et enfance

Ce cadre de référence se voulait pratique, afin que les CPE puissent l'appliquer directement. Deux CPE pilotes ont pu participer à sa rédaction (Bobino et Joie de vivre). Lors de la rencontre bilan du projet PTOME de septembre 2023, les directions de ces deux CPE ont exprimé leur besoin d'avoir accès à ce document. Cela permettrait:

- De s'appuyer sur le cadre de référence pour inscrire les intentions du projet dans les politiques des CPE;
- D'avoir un document formel qui explique au personnel de nouvelles façons de faire en lien avec le projet.

## Conscientisation d'un large public par de la documentation et des présentations

Plusieurs présentations passées ou à venir ont pour but de toucher un large public de professionnels concernés par les CPE et le développement des enfants :

- Rencontres ciblées avec certains décideurs et développement d'un argumentaire pour les sensibiliser à l'importance de financer les infrastructures nécessaires - janvier à mars 2021 – MF, MEQ, MSSS Associations nationales;
- Rencontre avec les 30 inspecteurs du MF en juin 2021;
- Présentation du projet à tout le réseau du RCPEM;
- Ateliers auprès d'autres CPE membres du RCPEM;
- À venir: présentation au colloque « apprendre à ciel ouvert »<sup>7</sup>, section petite enfance à l'extérieur – 26 avril 2024;
- À venir: présentation du projet à un colloque des architectes paysagistes en septembre 2024.

De plus, des documents ont été créés ou sont en cours de création pour rejoindre plusieurs publics selon l'objectif visé :

- Informer : pamphlet aux parents;
- Sensibiliser : site Internet du RCPEM (en construction lors de la rédaction de ce rapport) qui rassemblera toute la documentation du projet;
- Former : matériel de formation vue dans la partie 3;
- Changer les politiques et façons de faire : cadre de référence en cours de publication par le ministère de la Famille, qui sera possiblement transmis à tous les CPE du Québec.

La réalisation d'un documentaire est également en cours. Un vidéaste professionnel suit les différentes étapes du projet, afin d'illustrer les liens entre tous les acteurs et actrices du projet, le changement de paradigme que cela implique pour les CPE, la différence avant et après les changements de pratique et ce qui est nécessaire pour en arriver là. On peut faire l'hypothèse que la participation au documentaire a permis aux personnes de prendre davantage conscience de leurs acquis et renforcer leurs apprentissages. Voici une partie des éléments qui seront montrés dans le documentaire final :

- Cour des CPE avant puis après;
- Rencontre avec une municipalité pour un changement de règlement;
- Fabrication du mobilier par Le boulot vers...
- Entrevue avec les parties prenantes clés;
- Rencontre de bilan annuel (14 septembre 2023);
- Rencontre avec l'institut Pikler en Hongrie.

Grâce à toutes ces activités, plusieurs publics seront informés du projet et de l'importance de l'aménagement des cours extérieures soutenant le développement des poupons et trottineurs.

Cependant, comme vu lors de la partie précédente, il reste du travail de plaider à réaliser. Les tentatives de modifier les normes de validation de l'architecture et des plans du ministère n'ont pas abouti pour le moment. Il est difficile de faire financer des travaux en lien avec les terrasses extérieures pour les enfants de 0-2 ans.

## Poursuite du projet en 2024-2025

Le RCPEM a déposé une demande de financement à la Table intersectorielle régionale en saines habitudes de vie (TIR-SHV) de la Montérégie<sup>8</sup>, afin d'assurer une continuité du projet en offrant de la formation à d'autres CPE de la région. La demande de financement a été acceptée au début de l'année 2024.

Le RCPEM s'est donné l'objectif de former 20 CPE d'ici mars 2025, en réutilisant le format des 4 ateliers vu dans les parties 4 et 5 de ce rapport. Les apprentissages réalisés dans le cadre des projets pilotes vont être réinvestis dans l'accompagnement de ces nouveaux CPE. Le matériel produit et les outils d'évaluation ont déjà été adaptés afin d'être réutilisés. Grâce à ce financement, le RCPEM va pouvoir réinvestir l'expertise développée et conscientiser davantage de CPE de la région de la Montérégie à cette approche.

La chargée de projet va former deux personnes impliquées dans les CPE pilotes, afin qu'elles puissent donner la formation avec elle. Cela assure une pérennité des capacités de formation, au moins pour la région de la Montérégie. Les conditions seront mises pour que les changements de pratique et les changements au niveau de l'aménagement vus dans la partie 3 de ce rapport soient mis en place. En revanche, aucun accompagnement ne sera proposé pour réaliser des travaux de rénovation ou de construction.

<sup>7</sup> Programmation du colloque 2024 : <https://www.feepeq.com/fr/programmation-colloque>

<sup>8</sup> Site Internet de la TIR-SHV de la Montérégie : <https://www.tirmonteregie.com/>

## Conditions gagnantes et défis

Voici quelques conditions gagnantes qui se dégagent des activités de conscientisation des collaboratrices et collaborateurs entourant les CPE :

- L'implication de plusieurs organisations et ministères différents dans la production des documents;
- La bonne collaboration de toutes les parties prenantes impliquées pour produire les différents documents;
- La diversité de documents et de modes de présentations, afin de toucher un large public;
- La coordination de toutes les activités de conscientisation par la chargée de projet, afin d'assurer une cohérence;
- L'obtention d'une subvention de la TIR-SHV au niveau régional, pour continuer d'offrir les ateliers et conscientiser davantage de CPE.

Plusieurs défis ont également été rencontrés :

- La production de certains documents dépend des avancées du projet. Ils ont donc pris du retard (documentaire, production scientifique, etc.);
- Il y a eu du retard dans la publication du cadre de référence, dû à des défis internes au MF;
- Malgré plusieurs activités de conscientisations du MF, il reste encore des freins concernant les normes et le financement des infrastructures pour favoriser les périodes à l'extérieur des enfants de 0 à 2 ans.

## Faits saillants

- En 2024, une documentation diversifiée sera disponible pour toucher plusieurs niveaux : réseau des CPE (cadre de référence, matériel de formation), population en général (site Internet, pamphlet d'information, documentaire), scientifique (recherche de l'Équipe de Nathalie Bigras), etc.;
- Le cadre de référence et les ateliers de formation vont aider les CPE à intégrer certaines notions dans leurs politiques d'établissement et ainsi faciliter la mise en place de ces pratiques à long terme dans leur CPE;
- Le besoin de réaliser un plaidoyer collectif auprès du MF est encore nécessaire, pour faire reconnaître les besoins des CPE en lien avec le projet, particulièrement pour les normes des infrastructures et le financement des terrasses;
- Grâce au financement de la TIR-SHV, une vingtaine de CPE de la Montérégie pourra bénéficier des mêmes ateliers que les projets pilotes, ainsi que d'un début de réflexion concernant le réaménagement de la cour. Ces CPE pourront bénéficier des apprentissages issus des projets pilotes et être conscientisés à l'importance des pratiques et de l'aménagement des cours extérieurs soutenant le développement des poupons et trottineurs.

**En guise de conclusion, voici quelques mots de la chargée de projet du RCPEM, qui a accompagné le projet du début à la fin.**



*« Une vie saine et active des enfants accueillis dans nos CPE suppose une large part de vie au grand air. Le rôle d'une cour bien aménagée est considérable :*

- Ils peuvent y dormir au grand air quand on doit les couvrir pour les protéger du froid et jouer en dedans pour ne pas entraver leur mouvement par des vêtements pendant leur moment d'éveil où ils se doivent d'être actifs au sol,*
- Au printemps et en été, les enfants peuvent y passer des journées entières au grand air et satisfaire leur besoin d'activité motrice et de soin.*

*Une cour embellie par la nature est une source inépuisable d'exploration et de découvertes pour les enfants. Il doit y avoir au moins un arbre pour donner de l'ombre. Il peut y en avoir éventuellement plusieurs, si la cour est assez grande et s'il reste suffisamment de terrain ensoleillé et couvert de gazon. On sait aussi que l'endurcissement aux différences de température, au soleil, à la pluie, est un moyen naturel de renforcer leur résistance et de se défendre contre les maladies.*

*Tout cela est vrai pour des cours poupons judicieusement aménagés et non pour celles qui ressemblent à un désert recouvert de revêtement synthétique.*

*J'ai pu constater combien les équipes souhaitent le mieux pour les enfants. Les accompagner à changer leurs pratiques fut un plaisir. Malheureusement, il existe encore plusieurs obstacles systémiques freinant un changement de pratique optimale. Les éducatrices ont besoin d'avoir les bons environnements et équipements afin que les enfants puissent aller dehors dans de bonnes conditions.*



*L'accompagnement doit donc continuer afin de cibler à la fois les environnements physiques et humains à l'échelle des CPE, mais aussi se poursuivre à une échelle plus systémique. Ceci, afin que dans nos services de garde, marcher et se mouvoir harmonieusement devienne une possibilité à offrir en tout temps aux tous petits, pleinement intégrée dans la mission des installations».*



# Annexe I : Retour sur la théorie de changement

Un retour sur la théorie de changement a permis d'identifier les éléments atteints (**encadré en vert**) et les éléments en cours (**encadré en rouge**). Presque toutes les activités prévues ont eu lieu, ainsi que les résultats à court terme. Une partie des résultats à moyen terme sont en cours.

**IMPACT VISÉ** par le projet *Création d'espaces extérieures pour soutenir le développement optimal des bébés et des trottineurs dans les services de garde éducatifs*: Afin que les 0-2 an, accueillis dans un service de garde, aient du plaisir à vivre à l'extérieur et qu'ils y initient leurs propres expériences d'apprentissage, ce projet vise à permettre à l'ensemble du personnel d'accroître leur engagement face à l'importance de vivre au grand air et de renforcer leurs pratiques éducatives dans ce contexte spécifique.

Qui est visé par le projet ?	Activités	Résultats à court terme
<p><b>Contextes : réaménagement d'une cour poupon existante, ajout d'une nouvelle cour poupon à une installation existante et à une toute nouvelle installation.</b></p> <p>Personnel éducatif, parents utilisateurs et gestionnaires de deux CPE projets pilotes</p> <p>Professionnels de l'aménagement paysagiste</p> <p>Industrie du bois (Woodworks Working Group)</p> <p>Institutions d'enseignement sur l'aménagement paysagiste</p> <p>Direction gouvernementale responsable des politiques de l'enfance et de la famille</p> <p><b>Autres parties prenantes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réseau des services de garde canadien</li> <li>• Direction des inspections- Familles et enfance</li> <li>• Bailleurs de fonds</li> <li>• Population en générale</li> </ul> 	<p>Activités d'information et de formations Développement de documents de sensibilisation. Développement de matériel pédagogique Partage de connaissances/apprentissages issus d'autres projets similaires.</p> <p>Activités de sensibilisation lors de colloques. Accès à de la formation spécifique sur le sujet.</p> <p>Rendre disponibles tout le matériel et le mobilier nécessaires à l'aménagement d'une cour s'adressant aux poupons et aux trottineurs.</p> <p>Rencontres ciblées avec certains décideurs. Développement d'un argumentaire pour sensibiliser à l'importance des environnements extérieurs de qualité pour les tout-petits. Mobiliser les bailleurs de fonds autour des besoins de financement. Solliciter les maisons d'enseignement afin de rendre disponible des cours spécialisés sur le sujet.</p> <p>Diffusion et partage des données d'évaluation en cours de projet (Mise en œuvre et impact sur le développement global des enfants).</p>	<p>Le personnel se sent soutenu dans son changement de pratique et entendu dans ses besoins d'accompagnement. Les parents utilisateurs sont informés des changements de pratiques sur l'utilisation de la cour extérieure comme lieu d'éducation. Avancement dans les démarches d'aménagement de la cour en fonction des besoins des tout-petits.</p> <p>Plus de professionnels sensibilisés à l'importance de l'aménagement des cours extérieures soutenant le développement des poupons et trottineurs.</p> <p>L'industrie canadienne est habilitée à fabriquer des démos validés par l'association européenne. « Woodworks Working Group ».</p> <p>Plus d'enseignants intéressés à participer à des projets pilotes impliquant des aménagements extérieurs adaptés aux besoins des poupons et trottineurs.</p> <p><b>MFA reconnaît les besoins en ressources matérielles pour aménager une cour poupon qui répond au besoin global de 0 à 2 an.</b></p> <p>Meilleure compréhension des conditions de succès à la mise en œuvre des changements de pratique et aménagements extérieurs.</p> 

Élaborer et rendre accessible une documentation sur les besoins pour créer une cour efficace qui permet aux plus petits de recevoir les soins nécessaires à leur bien-être, de manger et de jouer dehors quand les conditions climatiques le permettent et d'y dormir toute l'année durant.



## Résultats à moyen terme

Le personnel éducatif comprend comment utiliser le nouveau matériel et accompagner les enfants dans les nouveaux aménagements.  
Les parents sont sensibilisés à l'importance de vivre dehors.  
Les poupons et les trottineurs utilisent au maximum la cour des CPE projets pilotes.

Changement de vision et capacité des professionnels de l'aménagement paysagiste pour créer des espaces extérieurs de qualité pour les SGÉE pour les 0-2 an.

Les milieux pilotes ont accès au mobilier et au matériel de motricité.

Il existe des cours spécialisés en aménagement de cours extérieures en SGÉE pour les 0-2 an, donnés par les maisons d'enseignements.

MFA dégage graduellement des budgets pour faciliter la mise en œuvre des aménagements extérieurs alignés avec les recommandations du guide et du projet.

Meilleure compréhension des effets du mobilier, du matériel de motricité et de l'aménagement, du jeu et sommeil au grand air sur le bien-être, la santé (moins d'infections, de virus, renforcement du système immunitaire) et sur le développement global des poupons et trottineurs.

## Résultats à long terme

Les sites des projets pilotes permettent aux parties prenantes de voir ce qui est possible.

Ces sites de démonstration relient et intègrent la pratique, la politique et l'évaluation.

Amélioration du bien-être, de la santé et du développement global des poupons et trottineurs.

Amélioration des conditions de travail du personnel éducateur.

Augmentation du nombre de SGÉE et de professionnels de l'aménagement qui veulent s'investir dans une démarche similaire et qui reconnaissent sa plus-value pour le développement optimal des poupons et trottineurs.

Offre disponible au Canada de mobilier et de matériel de motricité sécuritaires et adaptés aux besoins des poupons et trottineurs.

MFA dégage des budgets permanents pour que les SGÉE puissent réaliser des aménagements extérieurs qui soutiennent le développement global des poupons et trottineurs 0-2 an.



IMPACT ULTIME : Dès la naissance, et en tout temps, que tous les enfants canadiens puissent se développer de manière optimale en évoluant au grand air, dans des environnements offrant des opportunités d'expériences de vie riches et variées, et ce dans tous leurs milieux de vie (famille, écoles, organismes, services de garde éducatifs, etc.).







# Poupons et Trottoyeurs

*ouverts sur le monde extérieur*

